

Michael Wilson choisi homme de l'année 1989

Patti Tasko (PC)

Le ministre des Finances fédéral Michael Wilson, qui a subi les foudres de nombreux Canadiens après avoir mis de l'avant son projet

de taxe sur les produits et services (TPS) et après la célèbre fuite d'informations dans un budget fort austère, a été élu l'homme de l'année 1989 au Canada.

L'homme politique de 52 ans a été le choix d'un peu plus du quart des 106 rédacteurs en chef de journaux,

stations de radio et télévision qui ont participé au sondage annuel de la Presse Canadienne et de ses entreprises associées.

M. Wilson, qui a récolté 28 votes, a légèrement devancé sa plus proche concurrente, Chantal Daigle, cette Québécoise qui s'est battue jusqu'en Cour suprême afin de faire reconnaître son droit à l'avortement. Mme Daigle a obtenu 20 voix.

Loin derrière, en troisième position, vient le premier ministre de Terre-Neuve Clyde Wells, qui a obtenu neuf votes. M. Wells s'est surtout fait connaître au pays pour sa farouche opposition à la ratification de l'ac-

cord constitutionnel du lac Meech.

M. Wilson a également devancé les tristement célèbres criminels Allan Légère, qui a terrorisé le Nouveau-Brunswick pendant de longues semaines, et Marc Lépine, qui a abattu 14 jeunes femmes, à l'École Polytechnique de Montréal.

Lépine a récolté deux voix, contre une seule pour Légère. Tous les deux faisaient la manchette des journaux canadiens au moment où la Presse Canadienne tenait son enquête.

Budget Wilson

Michael Wilson, un riche courtier de Bay Street élu aux Communes

pour la première fois en 1979 et devenu ministre des Finances en 1984, a connu une année 1989 particulièrement éprouvante.

Il a d'abord été l'auteur d'un budget austère rempli de mauvaises nouvelles pour les contribuables canadiens. Un budget qui a de plus fait l'objet d'une importante fuite, la veille de sa publication, et que le ministre a dû présenter en catastrophe.

La fuite sans précédent du 26 avril a plongé les Communes dans un tumulte qui ne s'est jamais totalement apaisé. Le reporter de télévision Doug Small, ainsi que deux autres individus, subissent présentement leur procès pour possession d'objets volés d'une valeur inférieure à 1000 \$. Des témoins ont affirmé au procès que les accusations avaient été portées contre les trois individus après que des pressions politiques eurent été exercées sur des agents de la GRC.

Après la fuite, les députés de l'opposition en Chambre ont réclamé à grands cris la démission du ministre Wilson.

Mais c'est le contenu même du budget, destiné à juguler la croissance de la dette nationale, qui a davantage soulevé la colère des Canadiens. Pour les contribuables à revenu moyen, ce budget signifiait une hausse de plusieurs centaines de dollars de leur compte de taxe. Pour les résidents de Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard, le budget signifiait la fermeture de la seule base des forces armées canadiennes située sur le territoire de leur province. Et il y a eu les fameuses coupures dans les services de Via Rail ainsi qu'un ajournement dans l'aide depuis longtemps promise aux garderies du pays.

La TPS

Le projet de taxe de neuf pour cent a lui aussi soulevé les passions. La colère à l'endroit de la TPS a cependant atteint son point culminant quelques mois après la présentation du budget, lorsque les détails en ont été divulgués.

M. Wilson a annoncé que la TPS, devant entrer en vigueur en 1991 et

remplaçant la taxe de vente de 13,5 pour cent sur les produits manufacturés, s'appliquerait à presque tous les produits et services.

Au mois d'août, un sondage a indiqué que trois quarts des Canadiens s'opposaient à la nouvelle taxe. Un tiers d'entre eux étaient d'avis que cette question était devenue la principale préoccupation des Canadiens, dépassant même la question environnementale.

L'Association des banquiers canadiens ne voulait pas de la TPS. La Chambre de commerce du Canada a fait des menaces. Le Syndicat canadien de la fonction publique voulait la réduire en miettes. Les premiers ministres des provinces présidaient qu'elle allait saboter l'économie du pays.

Des clubs anti-TPS se sont formés. Même le Comité des finances des Communes présidé par un conservateur a recommandé que le taux de la taxe soit réduit à sept pour cent.

M. Wilson a finalement consenti à abaisser le taux de deux points, tout en annonçant des coupures supplémentaires de 1,4 milliards \$ ainsi que l'élimination de nombreux crédits fiscaux destinés à aider les pauvres à combattre les effets de la TPS.

Et pour couronner le tout, dans les derniers jours de l'année, on a pu voir la photo d'un Michael Wilson vêtu d'un habit de cérémonie, à la première page d'un magazine torontois, à l'occasion d'un article sur les «idées de cadeaux Stellar».

Parmi ces cadeaux, on retrouvait entre autres un carafon de cognac d'une valeur de 1912,95 \$ et une plume fontaine de 290 \$. M. Wilson a été critiqué pour son manque de tact à l'endroit des milliers de Canadiens qui n'auraient jamais les moyens de s'offrir de tels cadeaux.

On a de plus découvert une facette moins connue de la personnalité du ministre lorsqu'il a révélé à une station de radio, au mois d'octobre, que lui et sa femme avaient été les invités de la vedette du rock Mick Jagger, lors de leurs vacances dans une île des Caraïbes.

Ministère des Affaires internationales

Ciaccia bien décidé à en faire un vrai levier de développement

Québec (PC)

Le ministre des Affaires internationales est prêt à se donner les outils et les politiques qui pourront en faire un véritable levier de développement économique pour le Québec.

L'objectif que fixe M. Ciaccia pour les prochains mois à son ministère est de définir une «approche d'ensemble». Tous devront y contribuer. Les 12 ministères concernés tels l'Immigration, les Affaires culturelles, l'Industrie, Commerce et Technologie, les Finances mais aussi le secteur privé.

La politique internationale du Québec doit se définir en partenariat car, dit M. Ciaccia, il est capital pour le Québec d'avoir une «approche globale» qui harmonise les objectifs de chacun pour tenter d'obtenir de l'action internationale du Québec un effet multiplicateur.

La participation des ministères à la définition de cette politique se fera par le comité interministériel des Affaires internationales et, dans le cas des organismes non-gouvernementaux, par le biais d'un comité consultatif que M. Ciaccia entend créer.

Cette politique s'articulera autour de sept domaines d'intervention: économie, science et technologie, culture et communications, ressources humaines immigration, enseignement, questions sociales et environnementales, rayonnement du Québec, relations intergouvernementales.

L'intérêt d'une «approche globale» est de faire en sorte de ne rien négliger, ni le secteur politique, ni le secteur culturel, souligne le ministre qui assure que l'aspect culturel ne se retrouvera pas uniquement dans les interventions à l'intérieur de la francophonie. Cette dimension devra être présente partout car cela définit pour une large partie l'image que le Québec veut projeter à l'étranger.

Le Québec «société distincte» sera présent dans ce message, note-t-il, non sans souligner que l'identité culturelle du Québec sera renforcée par une présence de plus en plus forte à l'étranger. Et pour M. Ciaccia, il est clair que cette présence sera renforcée et non pas diminuée.

Les bouleversements qui surviennent en Europe de l'Est indiquent que ce n'est surtout pas le temps de diminuer l'effectif de la délégation du Québec à Dusseldorf, dit le ministre qui est en train de réévaluer la pertinence de chacune des délégations, insistant toutefois davantage sur ce qui pourrait être ajouté, souligne-t-il, que sur ce qui pourrait être retranché.



John Ciaccia

Né de la fusion des Relations internationales et du Commerce extérieur, le ministère des Affaires internationales est en mesure de devenir un ministère vraiment opérationnel, un acteur plus important et plus actif, a indiqué M. John Ciaccia au cours des derniers jours dans une entrevue accordée au quotidien Le Devoir.

Titulaire des Affaires internationales depuis octobre dernier, M. Ciaccia croit en effet que ce ministère, 18 mois après sa naissance, est mûr pour passer à une autre étape. Maintenant que les problèmes d'organisation et de structure sont digérés, ce ministère doit se donner, a-t-il dit, une vraie politique internationale.

Le ministère des Affaires internationales a été créé, a rappelé M. Ciaccia, pour faire en sorte qu'il n'y ait au gouvernement du Québec qu'un seul porte-parole international. Pendant des années, il y avait une multitude d'acteurs, depuis les Affaires culturelles jusqu'à l'Industrie et Commerce, qui agissaient chacun de leur côté. Maintenant que le Québec parle d'une seule voix, il doit se définir un message cohérent, a-t-il expliqué.

Larose croit que les syndicats québécois devront se lier avec d'autres au Canada et aux USA

Québec (PC)

Le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Gérard Larose, croit que le Québec devra tisser des liens avec les organisations syndicales et populaires du Canada et des États-Unis au cours de la prochaine décennie.

Le libre-échange, la réforme de la fiscalité et la déréglementation entraînent de nombreux changements. Pour s'ajuster, les centrales syndicales devront élargir leur champ d'intervention, adopter une approche plus globale et pour ce faire, tisser des liens avec leurs homologues du reste du Canada et des États-Unis, a indiqué hier M. Larose lors d'une entrevue accordée au quotidien québécois Le Soleil.

Selon le dirigeant syndical, le mouvement syndical québécois ne connaîtra pas de déclin comme celui des États-Unis. Il devra toutefois modifier ses formes d'intervention pour avoir plus de poids et de crédibilité. «Les organisations syndicales devront mettre plus d'énergie sur le développement économique, la recherche et le développement, le recyclage et l'adaptation de la main-d'œuvre», dit-il. M. Larose estime que les centrales syndicales ont déjà ces mandats. Elles l'ont prouvé en participant au récent forum pour l'emploi, mais n'ont pas encore eu la volonté politique de le faire.

Le président de la CSN croit que les syndicats doivent être actifs et stimulants au sein de l'entreprise afin de devenir un aiguillon pour les employeurs pour qu'ils prennent les «bonnes» décisions. M. Larose refuse de parler de «partenariat». «Nous pouvons avoir des objectifs communs, mais des intérêts différents», précise-t-il.

Le nouveau cadre économique inquiète le dirigeant syndical qui voit poindre de plus en plus de disparités régionales. «Les entreprises se concentreront de plus en plus dans les grands centres et les autres périlletteront pour devenir des régions de chômage avec tous les problèmes qui s'en suivent».

Comme l'État se désengage de plus en plus en matière de santé et de services sociaux, M. Larose prévoit donc une détérioration du tissu social.

Par ailleurs, le dirigeant de la CSN croit que les relations patronales-syndicales se corseront au Québec en 1990, comparativement à 1988 et 1989 qui furent des années moins houleuses dans le secteur privé.

A la CSN, les salariés de l'industrie du papier, de l'hôtellerie, des caisses populaires et de la construction négocieront de nouvelles conventions collectives en 1990. A ceux-ci, s'ajoutent les 120 000 travailleurs du secteur public qui n'ont toujours pas conclu d'entente avec le gouvernement.



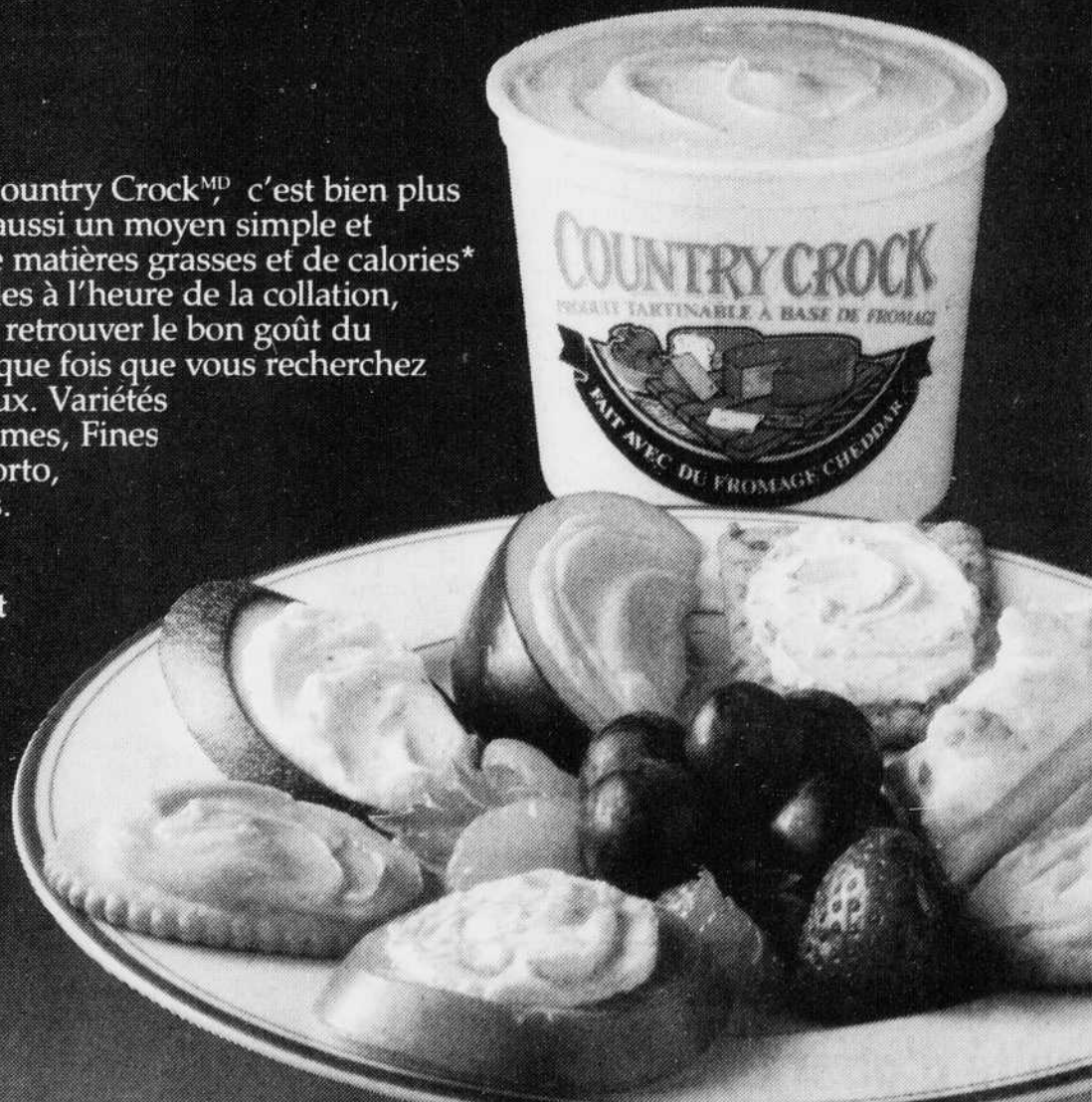
Le ministre des Finances Michael Wilson a beaucoup fait parler de lui cette année, non seulement en raison d'un budget austère, mais aussi pour son projet de TPS qui doit entrer en vigueur en 1991.

DU NOUVEAU POUR LE NOUVEL AN... FROMAGES TARTINABLES COUNTRY CROCK!

Les fromages à tartiner de Country Crock^{MD}, c'est bien plus qu'un goût délicieux. C'est aussi un moyen simple et efficace de réduire le taux de matières grasses et de calories* dans votre régime. Essayez-les à l'heure de la collation, chaque fois que vous voulez retrouver le bon goût du fromage naturel à 100%, chaque fois que vous recherchez un aliment nutritif et délicieux. Variétés disponibles: Cheddar, Légumes, Fines Herbes et Ail, Cheddar et Porto, Fromage Suisse et Amandes.

Faits de vrai fromage... mais moins de matières grasses et de calories!

*Seulement 35 calories ou moins par cuillère à soupe, selon la variété.



COUPON DE MAGASIN

Économisez 50¢ sur

LES PRODUITS TARTINABLES COUNTRY CROCK À BASE DE FROMAGE



Au détaillant Thomas J. Lipton Inc. vous rembourserez la valeur nominale de ce coupon, ainsi que les frais de manutention que nous avons prévus, pourvu que vous l'encassiez contre l'achat par votre client du produit ciblé. Toute autre transaction sera entachée de fraude. À défaut de présenter sur demande, la preuve d'achat de stock suffisant dans les 90 jours précédents pour couvrir les coupons présentés, les coupons seront sans valeur. Nous devrions situer des coupons présentés. Le remboursement ne sera exécuté qu'au détaillant/distributeur ayant encassé les coupons ou à l'agent mandaté par Thomas J. Lipton Inc. Pour remboursement, expédiez les coupons par la poste à: Thomas J. Lipton Inc., CP 3000, Saint-Jean, N.B., E2L 4L3. Date d'expiration: le 31 janvier 1990.



©1989 T. J. LIPTON INC.

Forum

ÉDITORIAL

Quel avenir pour la fédération?

Roch BILODEAU

Si le public dans son ensemble s'intéresse peu aux détails du dossier constitutionnel, il n'ignore pas pour autant les grands enjeux qui s'y rattachent. Deux sondages publiés cette semaine sont instructifs à cet égard. Selon un premier, réalisé par Décima pour le compte du magazine Maclean, plus de la moitié des Canadiens estiment que le pays est devenu beaucoup plus désuni au cours des dernières années. Dans un deuxième, mené par Sorécom pour le quotidien Le Soleil, 58 p.cent des Québécois se disent en faveur de la souveraineté si l'accord du lac Meech était rejeté par le Canada anglais.

Presque dix ans après le référendum et les promesses de renouveau constitutionnel, on voit donc que l'avenir de la fédération demeure encore très fragile aux yeux de beaucoup de Canadiens. On constate aussi que le fossé entre les «deux solitudes» est toujours là et, même, qu'il grandit sans doute.

C'est grave. Comment un Etat peut-il progresser sainement, faire face efficacement aux défis, quand ses citoyens baignent depuis si longtemps dans ce genre d'incertitude, lorsqu'ils sont presque sans cesse en train d'envisager la possibilité d'une scission majeure au sein de leur pays? Bien sûr, on dira que cela n'empêche pas les Canadiens de jouir de conditions de vie supérieures à bien d'autres peuples. Mais cette situation extrêmement malsaine ne peut pas ne pas avoir eu d'effets négatifs; elle ne peut pas, à la longue, ne pas freiner ou compromettre le développement rationnel des capacités de notre société.

Les adversaires de l'accord du lac Meech, ceux-là qui refusent obstinément de reconnaître la place qui revient au Québec, en sont-ils bien conscients? Réalisent-ils qu'au nom d'un Canada uni et fort, ils font perdurer un profond malaise qui mènera probablement au résultat contraire?

A l'aube des années 90 comme au début des années 80, la question constitutionnelle demeure malheureusement encore une pomme de discorde au Canada. Malheureusement, car les énergies qui sont dépensées là seraient grandement utiles ailleurs, surtout pour faire face au ralentissement économique ou, pire, à une récession. Il ne reste qu'à espérer que les politiciens à courte vue qui s'opposent à l'accord du lac Meech le comprennent bientôt. Sinon, la fédération canadienne risque beaucoup au cours des prochains mois.

SONDAGE GALLUP

Qui ferait le meilleur premier ministre? Jean Chrétien demeure le préféré

Plus d'un Canadien sur 4 (27 p.c.) croit que Jean Chrétien ferait le meilleur premier ministre du Canada. Les répondants ont été invités à choisir parmi M. Chrétien, le premier ministre Mulroney et le nouveau chef du NPD, Mme Audrey McLaughlin.

Un peu plus d'un Canadien sur 5 (21 p.c.) croit que Brian Mulroney est le meilleur premier ministre pour l'instant. Pour sa part, Mme McLaughlin est le choix de 18 p.cent des Canadiens tandis que la même proportion ne préfère aucune des personnes mentionnées. 16 p.cent sont indévis.

Plus tôt cette année, M. Chrétien était choisi par 36 p.cent des Canadiens, M. Mulroney par 26 p.cent et Mme McLaughlin par 5 p.cent. De-

puis, cette dernière est devenue considérablement plus connue en prenant la direction du NPD.

Gallup a aussi demandé aux Canadiens qui, entre MM Mulroney et Chrétien, était le plus apte à résoudre les problèmes entre le Québec et le reste du Canada. 38 p.cent ont indiqué M. Chrétien, 21 p.cent M. Mulroney. Mais un Canadien sur 4 (25 p.c.) croit que ni M. Chrétien ni M. Mulroney est apte à résoudre ces problèmes tandis que 16 p.cent sont indévis. Ces chiffres sont semblables à ceux enregistrés en juin dernier.

M. Chrétien distance facilement M. Mulroney partout au Canada sauf au Québec. Dans la province natale des deux hommes, M. Mulroney est choisi par 31 p.cent et M. Chrétien par 24 p.cent.

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1020 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus, menées entre le 6 et le 9 décembre. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p.cent, 19 fois sur 20.

Les questions étaient: Quels que soient vos penchants politiques et ne ne pensant qu'aux individus, quelle est la personne qui, selon vous, ferait le meilleur premier ministre du Canada: Brian Mulroney, Jean Chrétien ou Audrey McLaughlin?

Selon vous, en tant que premier ministre, qui pourrait le mieux résoudre les problèmes entre le Québec et le reste du Canada: Brian Mulroney ou Jean Chrétien?

Qui serait le meilleur premier ministre?	Mulroney	Chrétien	McLaughlin	Aucun	Indécis
NATIONAL					
Déc. 89	21%	27%	18%	18%	16%
Juin 89	26%	36%	5%	20%	13%
Régions:					
Maritimes	20%	26%	18%	10%	27%
Québec	27%	24%	13%	20%	16%
Ontario	17%	33%	20%	15%	15%
Prairies	21%	20%	17%	28%	14%
C.B.	20%	28%	28%	15%	10%
Toronto	13%	39%	19%	13%	16%
Montréal	30%	22%	11%	20%	18%
Langue maternelle:					
Anglais	20%	27%	22%	17%	15%
Français	26%	25%	14%	18%	17%
Partisans du:					
PC	70%	12%	9%	6%	3%
PLC	10%	53%	12%	11%	14%
NPD	5%	22%	48%	14%	11%

OPINION DES AUTRES

Équité d'abord

La rigueur administrative ne doit pas empêcher un fonctionnaire de se servir de sa tête pour assurer un traitement équitable aux individus mis en cause dans les dossiers qu'il traite.

Voilà le credo qui oriente depuis 20 ans les interventions du Protecteur du citoyen. Pourtant le nombre des plaintes adressées à ses bureaux ne cesse de croître: pour l'exercice 1988-1989, 22 p.cent de plus que l'an passé, soit 21.970. Mais les services de l'ombudsman n'ont pu en retenir qu'environ le tiers, la majorité des autres cas échappant à la juridiction que lui accorde l'Assemblée nationale.

Car l'équipe de Me Daniel Jacoby ne peut rien faire quand il s'agit de décisions du Conseil des ministres ou du Conseil du trésor, d'organismes dont le personnel ne relève pas de la fonction publique tels l'Hydro ou la

SAQ et les réseaux scolaire et de santé et services sociaux.

On se demande pourquoi les motifs des plaintes ne changent pas: délais excessifs dans le traitement des dossiers, négligence, maladresse, abus de pouvoir et erreurs de fait et de droit. Sept ministères se partagent encore une majorité — 83 p.cent — des doléances du public. Les observations du Protecteur du citoyen ne servent-elles qu'à donner bonne conscience au gouvernement?

Certains services de l'administration améliorent leur écoute du public et collaborent mieux qu'avant avec les équipes de l'ombudsman. Mais celui-ci craint désormais que ses propres services n'arrivent plus à suffire à la tâche et il s'inquiète de voir ses interventions offrir de faux espoirs pour trop de gens.

La population est mieux informée de ses droits et sait que des recours

sont possibles quand on se sent lésé; cela n'explique qu'en partie la popularité des services que dirige M. Jacoby. Quand il s'agit de savoir à qui il faut s'adresser pour obtenir justice, c'est d'abord à lui qu'on téléphone.

Les compressions budgétaires dérangent les habitudes des fonctionnaires et imposent des initiatives qu'ils n'osent pas prendre. De peur de se faire taper sur les doigts.

Pourtant, la vraie démocratie suppose que l'administration soit au service du public et non l'inverse. Dans ses relations avec le contribuable, c'est l'équité qui doit prévaloir. En autorisant plus de souplesse et de compréhension dans le traitement des dossiers, l'État économiserait bien des frais de recours inutiles.

Martine R.-Corrivault
Le Soleil



TRIBUNE LIBRE

L'affaire Naessens et la Corporation des médecins

Le rôle d'un éditorialiste, c'est de donner une opinion personnelle éclairée sur divers sujets d'intérêt public. Encore faut-il que cette opinion soit fondée sur des données objectives et non des interprétations fantaisistes. Pour ce faire, il faut connaître un dossier à fond. Dans son éditorial du 6 décembre, M. Jean Vigneault a manqué de rigueur et a parlé d'un sujet qu'il connaît manifestement mal. Il aurait dû se taire, plutôt qu'induire ses lecteurs en erreur.

Le cas Gaston Naessens remonte à longtemps. En débarquant au Québec en 1964, ce soi-disant «biologiste» français laissait un lourd passé derrière lui dans son pays d'origine. Les simagrées d'aujourd'hui remontent à fort longtemps. On retrouve même son nom dans les archives judiciaires françaises de 1956. Ce qu'il fait aujourd'hui, il le faisait à la même époque, et exactement de la même façon. Comment se fait-il que certains journalistes si intéressés à son cas ne lui aient jamais demandé ce qu'il faisait jadis en Seine-et-Marne par exemple et surtout à Ajaccio en Corse? Monsieur Naessens est un homme intelligent qui laisse planer le mystère autour de lui. Pour quelles raisons?

Son premier exploit à Montréal fut l'administration de son sérum, appelé alors Anablast, à un jeune garçon atteint de leucémie. René Guynemer, le père de l'enfant avait tellement confiance en Naessens qu'il avait englouti dans l'entreprise toutes les économies réalisées dans l'exploitation d'un petit restaurant à Duvernay (Laval maintenant). Est arrivé ce

qui devait arriver, l'enfant est mort une dizaine de jours plus tard souffrant de douleurs atroces. René Guynemer, que j'ai rencontré alors, était tellement furieux de s'être fait rouler qu'il a intenté en France une action contre Naessens pour abus de confiance et escroquerie. Incapable de fournir la caution nécessaire parce qu'il n'avait plus d'argent, Guynemer a dû abandonner sa poursuite un an plus tard.

Un roman pourrait être écrit sur l'histoire Naessens dont je connais pratiquement les moindres ramifications. Il le sait d'ailleurs. Je n'en dirai pas plus pour le moment, sinon pour poser une seule question. Dans un monde où il y a tant de cancéreux qui pourraient bénéficier d'un remède efficace contre cette terrible

maladie, est-il normal et possible qu'un individu isolé prétende avoir découvert un traitement merveilleux, mais non éprouvé, dont il garde toujours la formule secrète depuis 35 ans? La demande actuelle de Monsieur Naessens à Santé et Bien-Être Canada aurait dû être faite dès son arrivée au Canada, tel que nous l'avions suggéré alors. La même conduite s'impose également pour tout autre nouveau médicament qu'il prétendrait avoir découvert.

Quant à moi, je fais confiance au gros bon sens traditionnel des Québécois, et surtout des personnes en besoin qui doivent être plus qu'adéquatement éclairées.
Augustin Roy, MD, président
Corporation professionnelle
des médecins du Québec

Panneaux réclames disgracieux

Récemment, un de vos journalistes a rédigé trois articles sur l'architecture des bâtiments de la ville de Sherbrooke. Je tiens à le féliciter et souhaiter qu'il récidive. Il serait intéressant que d'autres sujets semblables soient traités de temps à autre. Ils pourraient même l'être de façon telle que l'opinion publique et les instances municipales soient plus impliquées. De cette façon, des changements pourraient survenir pour que Sherbrooke soit véritablement à la hauteur de son slogan «Plus qu'une ville».

Je suis déçu de voir que dernièrement, malgré ces trois articles, de nombreux et immenses panneaux ré-

clames puissent être installés un peu partout dans la ville. On en voit plusieurs nouveaux suspendus sur un pilier, on en découvre d'autres nouvellement attachés à des murs de maison d'appartements.

Ils sont encore plus disgracieux, à mes yeux, que les panneaux lumineux que la ville défend d'installer. Au moins ceux-là étaient mobiles et étaient un jour déplacés. Ceux que l'on installe actuellement sont solides. Ils sont fixés dans le ciment ou accrochés à des murs d'édifices.

Serais-je le seul à penser de cette façon?
Fernand Serre

TEMOIGNAGE

Hommage à Gérard Vézina

Gérard Vézina enseignait le français à l'ordre collégial du Séminaire de Sherbrooke. Pour lui, enseigner c'était comme respirer d'abondance, communiquer un amour, un trop-plein. Il avait déjà communiqué le bien des connaissances, dans les Pays dits de missions ou en développement. Un travail d'enseignant ordinaire ne le satisfaisait pas, il donnait des cours aux adultes à l'Université de Sherbrooke. Il était bien au travail et en pleine gestation intellectuelle. Gérard a quelques volumes à son crédit, il a publié des articles dans des revues, entre autres dans celle des Auteurs des Cantons de l'Est (quand elle existait encore...), il a signé durant quelques mois une chronique linguistique dans le journal La Tribune avec son ami, le professeur Pierre Hébert.

Qui était Gérard? C'était un adulte qui avait trouvé sa voie à s'accomplir. Ses élèves le voyaient comme un bon guide, apte à former des compétences. Il savait trouver les habiletés et les faire développer au maximum. Ses élèves l'aimaient, parce qu'ils le sentaient motivé, sincère, profondément intéressé à sa matière et aux êtres humains. Gérard avait l'ESPÉRANCE chevillée au plus profond de son être, il attendait toujours le meilleur des autres et donnait toujours le meilleur de lui-même.

Gérard meurt le vendredi précédant Noël, après une longue maladie. Lorsqu'on est un être de la qualité de Gérard, on ne meurt pas, on ne peut que VIVRE. Il naît, donc, à la vie éternelle, le

vendredi 22 décembre 1989. Il avait donné à sa famille, il avait donné à ses élèves, à des mouvements de couples, de prière, à des regroupements caritatifs, sa vie était accomplie. Sa vie ne lui est pas saisie trop vite, il l'a accomplie et il s'est accompli dans sa vie. L'art, dit Folch-Ribas dans Le Valet de Plume, c'est l'exception. A ce titre, la vie de Gérard Vézina est une oeuvre d'art réussie. Par son travail exigeant, par sa compétence, par sa passion à développer ses propres habiletés et celles des autres, il a su magnifiquement être «l'exception». Dieu son Père le reçoit comme une oeuvre d'art qu'il avait commencée et que son fils Gérard a magnifiquement parachevée.

On n'oublie pas Gérard et il restera présent au Séminaire de Sherbrooke et dans le coeur des professeurs consciencieux. Gérard a toujours eu le succès facile, du moins en apparence, parce qu'il a basé son enseignement sur des VALEURS telles l'entraide, l'amour, la compréhension, l'encouragement. Même au Collégial, les étudiants, les étudiants aiment taquiner. Avec un respect amical, des étudiant(e)s aimaient appeler Gérard: «Le petit Monsieur». Ils le reconnaissent et on le reconnaît, comme amis, confrères, ce petit monsieur a et avait la dimension intellectuelle, morale, psychologique d'un GRAND Monsieur qu'on appelait «Honnête Homme» au siècle classique, au XVIIe siècle.

Gérard avait la conscience et le respect de l'HOMME, en lui, homme façonné à l'image du

Christ, la personne humaine divinisée; Gérard avait cette bonté d'avoir le même respect pour la personne humaine à façonner, à améliorer, à faire grandir, à l'intérieur de la personnalité de chacune de ses étudiantes, de ses étudiants.

Gérard, ta beauté reste d'avoir été un «formateur». Tu avais établi l'unité en toi. Tu avais la recette pour réussir comme éducateur. Tu étais exigeant pour toi-même, tu restais en recherche, en progrès, tu étais «professionnel». A cause de ta forte unité intérieure, tu faisais spontanément CONFIANCE à celles, à ceux qui étaient devant toi ou qui demandaient à te rencontrer pour mieux comprendre, pour devenir meilleurs. Dieu, ton Père, te reçoit les bras ouverts, tu arrives devant Lui, comme Il aime cela, avec une mesure bien pleine, bien tassée, bien comble. Ce Dieu-Amour, ce Dieu-Tendresse que tu as prié et prié est fier de faire vivre ÉTERNELLEMENT ton intelligence du coeur où il se reconnaît si bien.

Au Séminaire de Sherbrooke, nous serons toujours reconnaissants à Gérard Vézina de sa franche coopération pour nous aider à donner une haute qualité d'enseignement et de services. On perpétuera la mémoire de Gérard, en se le rappelant comme un être motivé, engagé, occupé entièrement à rater le moins possible d'essentiel. C'était et c'est notre AMI; l'amitié ne meurt pas.

Gilles Légaré
Recteur
Séminaire de Sherbrooke

Forum

L'avortement, l'avortement, l'avortement, l'avortement, l'avortement

Le débat sur l'avortement a repris de plus belle avec le projet de loi du gouvernement Mulroney, la décision de trois infirmières du CHUS de ne pas participer à des avortements alors qu'elles travaillent sur un département d'obstétrique et le choix de donateurs au téléthon du CHUS de réduire leurs contributions tant qu'on y pratiquerait encore des interruptions de grossesse. Plusieurs let-

tres nous sont parvenues, certaines rédigées en série sous l'impulsion de groupes organisés, d'autres d'une longueur telle que leur publication intégrale est impensable. Nous avons opéré un tri parmi le volumineux courrier et nous rappelons aux lecteurs que les lettres trop longues doivent forcément passer sous le bistouri. **Le rédacteur en chef**

Et le libre choix alors?

Le courrier des lecteurs regorge depuis quelques semaines de lettres d'allégeance Pro-vie réclamant la fermeture du service d'interruption volontaire de grossesse du CHUS. Des rumeurs circulent à l'effet que quelques membres de cette organisation fanatique se seraient glissés au sein du C.A. du C.H.U.S. afin de faire fermer un service qu'ils jugent amoral, mais qui selon la majorité de la population, est nécessaire et légitime.

Je ne m'oppose pas à la liberté d'opinion, mais je m'oppose au fait que quelques fanatiques puissent imposer leur point de vue à la majorité de la population qui s'est prononcée très clairement et dans de nombreux sondages pour le libre choix en matière d'avortement. Or, qu'en est-il du

libre choix si les services ne sont plus dispensés?

Savez-vous que l'an dernier, quelques jeunes femmes de la région ont tenté de s'auto-avorter dans la plus pure tradition de nos grand-mères, et qu'elles ont failli payer de leur vie cette tentative? Les services sont bondés, les ressources manquent, et quelques irresponsables à courte vue parlent de les fermer! Laissons-les à leur Dieu sévère et injuste (qui pour d'autres est un Dieu de pardon et de compréhension) à leurs mépris des femmes et de leurs droits, mais ne les laissons pas saccager les vies et les espoirs des femmes de notre région.

Des membres de la Chaudronnée
Mario Mercier, Michel Chant, Jacinthe St-Louis, Albani Lafond, Stéphane Roy, Robert W. Price, Jean Côté et d'autres signataires

Le mépris des femmes

La Tribune publiait dernièrement des lettres exigeant la fermeture du service d'avortement au C.H.U.S. Une partie de l'argumentation des auteurs reposait sur l'étiquette professionnelle et la vocation d'un centre hospitalier. C'est dans ce cadre que j'interviens. Dans l'éthique d'un médecin, qu'est-ce qui est le plus important? Les gens de Pro-Vie répondent: préserver la vie. Moi je réponds préserver la vie de l'être vivant, né et probablement désiré; la mère. Nous avons tendance à oublier le passé. Rappelons-nous des milliers de femmes mortes au Canada des suites d'un avortement exécuté par un charlatan. Souvenons-nous des dizaines de milliers de femmes qui meurent chaque année des suites d'avortement pratiqués dans des conditions

de clandestinité, d'insalubrité qui donnent la nausée. A travers le monde des femmes meurent encore d'avoir voulu exister.

Criminelles de mères en filles, disait un slogan féministe d'il y a quelques temps. Bien sûr les gens de Pro-Vie souhaitent recriminaliser l'avortement, mais ils (et sans doute quelques elles) veulent surtout faire souffrir les femmes. Donner la vie est un acte d'amour qu'on ne peut accomplir contraint et forcé. En faisant des pressions sur les membres du C.A. du C.H.U.S., les misogynes de Pro-Vie ne réclament en fait que le droit de plonger les femmes dans le désarroi. Cette tentative et le mépris qu'elle sous-entend me dégoûtent profondément.

Denis Poudrier

Sois femme et tais-toi!

Qu'est-ce qui se cache sous les discours des gens qui sous prétexte du respect d'une pseudo vocation ou mission du C.H.U.S.? Dernièrement dans La Tribune on a pu lire les élocubrations de gens qui se permettent de définir la vie, et de tenter d'imposer leurs conclusions, voire leurs convictions, aux femmes de la région. Au nom de la vie, ces extrémistes exigent la fermeture du service d'interruption volontaire de grossesse au C.H.U.S. Mais lorsque l'on s'attarde à lire attentivement, le mépris des femmes présent dans ces lettres nous saute en pleine face. Une de ces lettres entre autres, proposait de faire des césariennes de force aux femmes qui désirent se faire avorter. L'auteur, un religieux regrettait de ne

pouvoir la faire sans laisser d'empreinte digitale, donc sans risquer de se faire pincer. Nos promoteurs du droit à la vie appellent à la violence, encourageant la violence faite aux femmes.

Leur respect de la vie est somme toute, très relatif. Comme citoyenne de la ville de Sherbrooke, je m'oppose pour ma part à la fermeture du service d'avortement du C.H.U.S. et de la clinique de planning. Ces services sont nécessaires, car des femmes y ont recours. Personne n'a le droit de prendre une décision aussi importante à la place d'une femme. Fermer le service, cela équivaut à empêcher les femmes de choisir.

Julie Leblanc

Que cesse la prise d'otage

Où prendra fin le totalitarisme de gens qui prétendent imposer leurs croyances aux autres? Personnellement j'en ai ras-le-bol. J'en ai plus qu'assez de me sentir prise en otage par de gens qui prétendent défendre la vie, mais méprisent la vie des femmes et leurs choix. Qui sont-ils, ces gens, pour choisir à notre place? Si le service est fermé, chez quels charlatans devront s'adresser les femmes pour obtenir un service? Car les femmes avorteront quand même, comme elles l'ont fait à travers les siècles. Nous reverrons des utérus perforés, des infections, et quoi encore?

Non. Je dis non. Nous ne reverrons pas cette situation parce que

nous allons y mettre un holà. Rappelons-nous bien que si les gens de Pro-Vie ont une influence sur le milieu, nous comme femmes pouvons en avoir une. Nous pouvons nous mobiliser, cesser de donner à la fondation du C.H.U.S. si le service est fermé, etc... Pour ma part, il est clair que je tiens à ce service que je n'ai jamais utilisé, pour mes amies, mes cousines, et pour moi-même. Qui peut juger des conséquences d'une grossesse sur la vie d'une femme, si ce n'est cette femme? De quel droit Pro-Vie limiterait-il les droits des femmes en faisant fermer un service nécessaire?

Maryse Béliveau

Non à la répression

Il est tout à fait inadmissible qu'à l'aube des années 1990, on pense recriminaliser l'avortement. Chaque femme doit et ce en tout temps, avoir le libre-choix de disposer de son propre corps. Il est tout simplement scandaleux que certaines personnes qui se disent en faveur du respect de la vie, condamnent violemment la décision d'une femme à se faire avorter. Ce n'est jamais une décision prise à la légère. Alors, s'il-vous-plait, qu'on laisse la femme décider seule, elle est bien assez grande pour cela.

On ne doit plus jamais revenir aux méthodes barbares et humiliantes qu'on a déjà connues. Je dis non à la

répression faite aux femmes. Je dis non également à tous les conjoints à tous les médecins, à tous les groupes et à tous les juges qui s'opposeraient encore au libre-choix des femmes. Pour ma part, je tiens à ce que le service d'avortement au C.H.U.S. et à la clinique de planning reste accessible à toutes les femmes indépendamment de leur âge et de leurs conditions sociales. De quel droit PRO VIE limiterait-il les droits des femmes en faisant fermer un service nécessaire?

Lyyette Léveillé
Geneviève Léveillé, 6 ans

Non à la recriminalisation de l'avortement

Selon la Ligue des droits et libertés, contrairement la femme enceinte à un enfantement non désiré constitue un déni du droit à l'intégrité de sa personne, de son droit à la vie, et à la sécurité pourtant garantis dans les Chartes. De plus, la recriminalisation de l'avortement aura pour effet de restreindre les services et de limiter leur accessibilité. Le projet de loi, va donc à l'encontre du droit à l'égalité et à la liberté pour les femmes.

Les femmes doivent être reconnues comme des personnes à part entière dans notre société. Ne pas leur reconnaître le droit de disposer de leur propre corps équivaut à nier aux femmes enceintes le statut de personne. L'utilisation du corps des femmes à des fins qu'elles ne désirent pas, sous menace de poursuite criminelle, représente une forme de droit de propriété des femmes: les femmes utilisées comme moyens de reproduction au service de l'État.

(...)Les femmes doivent garder le contrôle de leurs fonctions reproductrices, la décision de leurs maternités. Aucune loi ne force une personne à

exposer sa vie pour sauver celles des autres, ni n'oblige une personne ou un parent à donner un organe à son enfant. Pourquoi déposséderait-on les femmes de leur corps alors que la loi protège celui de toutes les autres personnes?

Dans ce projet de loi, l'avortement y est défini comme un acte médical pour lequel le médecin devient sujet à des poursuites au niveau criminel. La définition de la santé qui y est faite, santé physique, mentale et psychologique, se rapproche à la définition donnée par l'Organisation mondiale de la santé: «La santé est un état complet de bien-être physique, moral et social et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité». Pourtant, l'expérience montre que les médecins sujets à des poursuites criminelles ont davantage tendance à interpréter l'état de santé d'une façon restrictive.

(...)Les services d'avortement, loin de devenir plus disponibles risquent de diminuer. Or l'une des raisons qui avait amené la Cour suprême à rendre invalide l'ancienne loi,

était le fait que les femmes n'avaient pas une égale accessibilité aux services. Les nouvelles dispositions criminelles vont à l'encontre du droit à l'égalité et à la liberté. De plus, elles ne feront qu'augmenter le risque que davantage de femmes recourent à un avortement clandestin et mettent ainsi en danger leur vie, leur santé et la sécurité de leur personne.

L'avortement n'a pas à être criminalisé. Très peu de femmes avortent à un stade avancé de leur grossesse et les raisons pour lesquelles il y a parfois interruption de grossesse à un stade avancé sont hors du contrôle des femmes: la santé de la mère est alors en danger ou une échographie a révélé une malformation foetale grave. Certaines femmes proviennent de régions où il y a absence de services, certaines sont des adolescentes, certaines sont immigrantes. Elles n'avaient pas, ou bien l'information requise, ou bien les services accessibles leur permettant l'accès à une contraception sûre ou l'obtention d'une intervention dans les premières semaines de grossesse.

(...)Comme société, nous devons travailler à promouvoir le droit à l'égalité. C'est là le véritable enjeu de cette question de droits et on ne saurait le laisser dévier sur le terrain du naturalisme par les uns et sur le terrain des convictions religieuses par les autres. Ce sont là des considérations que l'on aurait bon droit de faire valoir pour convaincre son point de vue quant à l'interruption d'une grossesse, au demeurant. Mais, en aucun cas, on ne saurait contraindre toutes, au mépris de leurs droits et de leur statut.

Le Parlement canadien doit confirmer aux femmes un statut de liberté et d'égalité, et de respect de leur intégrité physique et morale. S'il est une loi à être votée, il ne s'agit pas d'une loi qui vise à criminaliser l'avortement, mais d'une loi en matière de santé et d'éducation qui favorise l'accès à des services de planification des naissances et d'interruption de grossesses non-désirées.

Louise Leboeuf
pour le Conseil d'Administration
Ligue des droits et libertés

L'avortement, fruit du silence et de l'inaction

Les slogans prennent une place importante dans notre société; un qui a fait son chemin et qui me fait frémir est: «Mon corps m'appartient et j'ai le droit de faire ce que je veux avec.» Ce slogan est proclamé pour justifier le droit à l'avortement.

Des personnes se rendent chez leur dentiste pour se faire arracher une dent. Si, après examen, le dentiste remarque que la dent est réparable, il refuse de l'enlever... par conscience professionnelle.

Et pourtant, pour enlever un embryon, un foetus, on proclame que ce n'est qu'un amas de chair dont on peut se débarrasser sans problème. Par contre la biologie nous rappelle que le code génétique qui détermine l'espèce humaine est là, au complet, dès la fécondation.(...)

Dernièrement, nous avons été touchés par un acte de violence à l'école polytechnique de Montréal. Les ges-



Pour Mère Teresa, l'avortement tue deux vies: celle de l'enfant et celle de la mère

tes de violence sont de plus en plus fréquents autour de nous. Peut-il en être autrement lorsque si facilement nous menaçons quotidiennement la vie dès l'origine? Pour se donner bonne conscience, on va dire: «Vaut mieux l'avortement plutôt que de donner la vie à un être qui souffrira...» Quelle compassion tout d'un coup! Détruire un foetus dans l'utérus est une manifestation de violence grave.

On pointe souvent du doigt celles qui se font avorter mais aujourd'hui, je me sens responsable par mon silence et mon inaction. Ce qui conduit une adolescente, une jeune femme à se faire avorter n'est pas toujours la santé physique, psychologique ou l'argent, etc... Pour ces femmes, ne faudrait-il pas plutôt offrir un accompagnement prolongé et un service d'aide plus adéquat? Un soutien matériel, psychologique et spirituel

encourageraient ces femmes à vivre leur grossesse jusqu'au bout. Si la mère ne veut pas élever l'enfant, de nombreux couples québécois seraient heureux de l'accueillir dans leur foyer et de l'adopter car ils doivent attendre plusieurs années pour voir leur rêve réaliser.

Le questionnement que Monsieur Léandre Lachance (cf. La Tribune, 9 décembre, B3) fait au conseil d'administration du CHUS me rejoint et je souhaite qu'un comité ad hoc soit mis sur pied pour mieux soutenir les femmes qui font face à une grossesse non désirée. Face à l'avortement, il est important aussi de respecter la conscience du personnel et de ne pas obliger les infirmières, infirmiers et autres membres du personnel à poser des gestes que leur conscience leur dicte comme moralement inacceptable.

Dans mon travail, j'ai rencontré des jeunes filles qui se sont fait avorter et des séqueles demeurent chez plusieurs. Mère Teresa dit que l'avortement provoque deux morts: celle de l'enfant et celle de la conscience de la mère. En aidant une jeune fille enceinte, on sauve deux vies.

Noël nous rappelle la venue en ce monde d'un Enfant-Dieu, d'un Sauveur. Retrouvons en ces jours de fête notre capacité d'émerveillement devant l'enfant à naître et qu'elle nous incite à lui donner une plus grande place dans notre société moderne.

F. Guy Giroux, s.c.
Bromptonville

Des insanités sur les hommes

Je viens juste d'apprendre ces jours derniers, par les médias que je représente la cause de tous les maux de l'humanité: haineux envers les femmes, je tue, je viole, je pratique l'inceste, je torture les enfants, je bats tout le monde, etc... Eh oui! Le malheur a voulu que je sois un homme.

(...)Qu'on vise les hommes en général en les traitant de tous les noms à cause de certains cas particuliers, je trouve cela tout à fait injuste, indigne, révoltant et même aberrant. Je ne crois pas qu'en attribuant au mot «mâle» un sens des plus péjoratifs on règle les problèmes d'absence de morale, de religion, d'amour et de Dieu dans notre monde soi-disant évolué et moderne. Pas plus que si on essayait de faire de même avec le mot «femelle».

Qu'on profère des insanités sur les hommes aussi bien que sur les femmes, je ne l'excuse pas, mais je le comprends: comme tout le monde le sait, la sottise a toujours eu une voix plus criarde; l'intelligence, elle, calme et mélodieuse, ne fait pas de bruit.

Mais que dire de cette phrase terrible lancée en pleine «Tribune libre» et venant de Lac-Mégantic (9 décembre 89): «Tout comme des Jean-Guy

Tremblay forcent des femmes à poursuivre leur grossesse... c'est une haine profonde envers les femmes...»

(...)Là où c'en est trop cependant, c'est lorsqu'une avortée publique vient servir à grands cris de symbole du martyre, en hurlant à qui le veut: «La violence, mettez-la de côté, les hommes»

De ce que je dis, j'en appelle aux 900 000 petits êtres que leurs mères ont fait arracher de force de leurs corps, depuis les 16 dernières années et seulement au Canada. Et ce, sans compter les autres tout aussi nombreux mais non-officiels (funébristes statistiques relevés par Léandre Lachance, administrateur de la Fondation du CHUS, statistiques couvrant les années 1970-1986, à Libre opinion, La Tribune).

Comme on est loin de notre chanson si belle pourtant: «C'est le fruit de notre amour!» Enfin, la seule solution: au lieu de parler de haine, pourquoi ne pas recommencer à éduquer nos-mêmes nos propres enfants dans l'amour, le respect de Dieu et de la vie?

Faute de quoi, sans aucun doute, je m'interrogerai toujours: monde moderne, où donc t'en vas-tu? Loin de moi l'anti-féminisme; je crois seulement que si certains hommes éprouvent de la haine au point de tuer, cer-

Le manque d'amour tue

Mme Chantal Daigle,

Voici ton message: «La violence, mettez-la de côté les hommes». Il est donc vrai qu'on ne se connaît pas soi-même... que de situations tendues... piégées nous aveuglent. Tu avais dit: «J'ai besoin d'intimité, je veux rentrer dans l'ombre!» Fais-le vite. Tous ces non-sens, ces

tristes actions, ces déclarations, deviendront des cauchemars. Fais-toi oublier. Car je dois te dire que dans la vieillesse, ce ne sont pas nos joies passées, nos bonnes disponibilités qui nous tenaient mais nos manques d'amour, de don de soi.

Pierrette Bourbeau Paquette
arrière-grand-mère

La liberté de conscience

Me Jean-Roch Perron
CHUS

Nous avons lu avec un intérêt très interrogatif la lettre que vous a adressée M. Léandre Lachance.

Notre groupe Renouveau Chrétien tient à vous exprimer avec fermeté qu'il souscrit à cette opinion. Opinion qui soutient la liberté de conscience que la direction du CHUS devait intégralement respecter «en ce qui concerne les trois infirmières qui avaient choisi d'opter pour la vie en refusant de participer à un avorte-

ment. Il nous est difficile, en ce siècle dit du respect de la liberté de conscience, d'accepter qu'une institution telle que le CHUS fasse obstacle à l'expression de cette liberté.

Nous osons croire que cette attitude du CHUS n'est qu'une erreur de parcours et que nous n'aurons plus la triste occasion d'être témoins du non respect d'un droit des plus fondamentaux.

Des membres du Renouveau Chrétien
dont Alice Desnoyers, Laurette Fiset,
Dolorès Blais, Jacqueline L. Lantôt

COMPUCENTRE® Présente

le Système de Jeu Vidéo

"Turbografx 16"

Transformes l'expérience dans une arcade
en une sensation ensorcelante

ÉPARGNEZ
50⁰⁰

Processeur de graphiques de 16 bits qui dispose de 512 couleurs et nuances incroyables -- presque 10 fois plus que les jeux vidéo d'aujourd'hui.

Performance vive, se déplace quatre fois plus vite que les systèmes de jeu d'aujourd'hui et produit une qualité de son presque hypnotique.

Système inclus 1 console, 1 contrôleur et la carte de jeu "Keith Courage".

288⁸⁸
*** 50⁰⁰**

Rabais du manufacturier

238⁸⁸

* Vous recevrez 50,00\$ de rabais directement du manufacturier

Lecteur de Disque Laser TurboGrafx CD™
Le jeu vidéo de divertissement d'avant-garde
Pouvait des jeux complexes à niveaux illimités et utilise un menu sur écran télé pour programmer un horaire jusqu'à 99 pistes musicaux pour une soirée de divertissement complète.

599⁸⁸

Venez voir notre choix de cartouches pour le Turbografx 16

• Victory Run	• Vigilante	• China Warrior
• Legendary Axe	• Fighting Street for CD	• World Class Golf
• Alien Crush	• Dungeon Explore	• Blazing Lazars

COMPUCENTRE®

"Les Spécialistes du Jeux Vidéo"

<p>Région de Montréal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Galeries D'Anjou • Carrefour Laval • Mail Champlain • Centre Fairview • Place Alexis-Nihon <p>Drummondville</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promenades de Drummondville 	<p>Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> • Galeries De La Capitale • Place Laurier • Place Fleur de Lys <p>Sherbrooke</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carrefour de l'Estrie <p>Sorel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promenades de Sorel <p>Chicoutimi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Place du Royaume
---	--

COMPUCENTRE® est une marque déposée des Entreprises Harco Inc. Siège social: 900 LOUIS H. LAFONTAINE, MONTREAL, PQ. 8337

Vivre

LE MONDE SCOLAIRE



Enfants vietnamiens, guatémaltèques, salvadoriens, chiliens, polonais et cambodgiens ont participé à la fête de Noël à l'école Larocque, interprétant, entre autres, des chants dans leur langue maternelle.

Michel RONDEAU

Les élèves de la maternelle et du premier cycle de l'école Soleil-Levant ont présenté leur spectacle de Noël: musique, chansons et danses ont amusé les parents et les élèves... ce spectacle s'est terminé par le chant «Noël chaque jour»... l'école souhaite une année d'espoir, d'amour et de paix à tous...

Alexandrine Boudreault-Fournier, une élève de la classe de Lucie Richard Bélanger et d'Hélène Blais, de l'école La Maisonnée, de Rock Forest, compte parmi les élèves dont le dessin a été primé à la suite du concours du Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke, auquel 701 élèves de neuf écoles ont participé... Alexandrine a gagné un chandail sur lequel son dessin était imprimé... une exposition de 82 dessins sélectionnés par un jury est présentée au rez-de-chaussée du Musée jusqu'à la fin de janvier...

Tous les élèves de l'harmonie du Séminaire de Sherbrooke ont participé à un camp musical qui s'est déroulé au Séminaire... encadrés par les professeurs Louis Fournaise et Daniel Sicotte, les jeunes musiciens ont profité de deux jours de travail intensif pour mettre une touche finale au concert de Noël qui avait lieu la semaine dernière...

Les élèves suivants, de première secondaire à la polyvalente Louis-Saint-Laurent, d'East Angus, ont mérité des certificats reconnaissant la qualité de leurs relations humaines: Martin Rouleau, Annie Leclerc, Benoît Vaillancourt, Pascal Cloutier, Gaétan Desmarais, Mandy Guillette, Geneviève Dusault, Mélanie Deslisle, Catherine Vézina, Vivianne Côté, Nadia Royer, Geneviève Lallier et Andrée

Boislard... le personnel de l'école les félicite...

Tous les enfants de l'école Assomption ont réuni des jouets leur appartenant pour les remettre aux pompiers, dans le cadre d'un projet d'animation pastorale portant sur le partage, animé par Nicole Leblanc-Pinette... cinq boîtes de jouets ont été ainsi remises aux pompiers...

Un document intitulé «Flash Vie», préparé par l'animateur de pastorale de l'Éscale, d'Asbestos, François Blouin, en collaboration avec six élèves, est publié à tous les mois et distribué aux élèves de 3e, 4e et 5e secondaires...

Un groupe d'une quarantaine d'élèves de l'école Montcalm qui ont vécu l'expérience des camps de pastorale de 24 heures, «Sur les pas de François», a organisé une soirée de Noël pour les pensionnaires de la résidence Brooks... cartes d'invitation personnelle, bas de Noël confectionnés par les élèves et remplis de gâteries grâce à une collecte organisée à l'école, un goûter, des chants, de la musique, des contes, des personnages féériques ont fait couler quelques larmes chez les gens de l'âge d'or, émus par la joie et la tendresse de ces jeunes débordant de vie...

Les élèves du Collège St-Bernard impliqués au sein des disciplines sportives inter-écoles des ligues scolaires de l'Asstrie, viennent de s'offrir un cadeau pour la période des fêtes et la relance des activités sportives en janvier en amassant 3500 \$... en complétant avec succès sa campagne de levée de fonds, le Collège St-Bernard assure la poursuite des activités parascolaires dès janvier afin de demeurer encore un leader dans la promotion du sport scolaire dans la région...



Photoclar AP

Une harpiste de trois ans

La jeune Kate MacDonald, de Sydney, en Australie, a des parents bien généreux. Alors qu'elle visitait le Salon annuel des artisans de Sydney, elle a jeté son dévolu, du haut de ses trois ans, sur une superbe harpe comme cadeau de Noël. Probablement avec l'espoir de lui voir développer un grand talent musical... ses parents lui ont dit oui. Pour l'instant Kate doit grimper sur une chaise pour pincer les cordes.

Que ferons-nous de nos loisirs dans les années 90?

Le domicile de chacun représentera de plus en plus une oasis de prix

Felicity MUNN de la Presse Canadienne

Le bébé que l'on protège contre tous les maux extérieurs qui le menacent vit dans un «cocon».

Ce sort pourrait être réservé à un nombre de plus en plus grand de Canadiens au cours de la prochaine décennie.

Les futurologues croient en effet que le domicile de chacun représentera de plus en plus une oasis de prix au sein d'un monde toujours plus angoissé par le désir d'être plus rapide, plus productif, plus concurrentiel.

Le «contrôle»

«A mesure que la pression et le stress croîtront, les gens s'empresseront de se réfugier à domicile et de refermer la porte derrière eux pour pouvoir enfin reprendre le contrôle de leur existence», soutient David Thexton, vice-président de Creative Research Group, à Toronto.

«Le mot-clé, à ce chapitre, est «contrôle». Les gens vivent à domicile dans un milieu qui est leur. Ils n'ont pas à y lutter contre le trafic démentiel des centres-villes, le patron ne les y injurie pas.»

Les familles seront aussi appelées à passer plus de temps ensemble. Les années 80, au cours desquelles chacun poursuivait la bataille à l'extérieur pour forger son avenir au sein de la société, seront choses du passé.

Même les intoxiqués du travail voudront mieux équilibrer leurs activités, ajoute Trevor Boggie, vice-président de Priority Management Systems, une firme de Vancouver spécialisée dans l'analyse des habitudes de travail et de vie des hommes d'affaires et administrateurs.

La vie familiale

«Plutôt que d'évaluer constamment le cheminement de votre carrière, de dire M. Boggie, vous étudierez le temps passé hors de votre lieu de travail et compterez les heures passées en famille ou à vous livrer à vos activités de loisir préférées.»

Les spécialistes estiment que, les

ménages comptant sur deux revenus réguliers devenant de plus en plus nombreux, les loisirs deviendront plus importants que l'argent, pour beaucoup de Canadiens.

De plus en plus de foyers seront équipés de vidéos, de micro-ondes, de lecteurs de disques compacts, de répondeurs téléphoniques, etc. Ces équipements qui facilitent la vie quo-

tidienne seront tous très populaires.

Le confort sera de bon ton, de dire les experts. Les gens mangeront plus souvent à l'extérieur et consommeront de plus en plus d'aliments préparés. La vogue des catalogues qui fait rage aux États-Unis depuis quelques années atteindra le Canada de plein fouet et le consommateur can-

nadien achètera de plus en plus par catalogue, de son domicile.

L'industrie de la rénovation domiciliaire continuera de croître rapidement, à mesure que de nouveaux Canadiens voudront se faire installer des saunas, des jacuzzis ou des piscines miniatures équipées de pompes leur permettant de nager à contre-courant tout en demeurant sur place.

Les jouets pour adultes et les longues vacances, ce ne sera toujours pas pour tout le monde...

(PC)

Il est toujours risqué de prévoir l'avenir. Non seulement ces prédictions s'avèrent-elles souvent fausses, mais certains chercheurs se demandent même, à l'heure actuelle, si nous bénéficierons de plus de loisirs durant les années 90.

Lorsque les futurologues parlent de saunas et de condos achetés en des lieux de vacances exotiques, ils ne projettent certes l'avenir de tout un chacun.

Le phénomène des années 80, au cours desquelles les riches sont devenus plus riches et les pauvres plus pauvres, pourrait bien se perpétuer dans la prochaine décennie.

«D'un côté, on classe les familles à doubles revenus, d'expliquer M. David Thexton, vice-président de Creative Research Group, et de l'autre celles qui ne comptent que sur un seul gagne-pain, ou les familles monoparentales où il est presque toujours difficile de rencontrer les deux bouts.

«La société se divise de plus en plus entre les bien nantis et les laissés-pour-compte. Les privilégiés de la société forment environ les trois quarts de celle-ci et un certain nombre d'entre eux refusent de partager leur bonne fortune.

«Qui achètera les vidéos et bénéficiera de longues vacances? Ce sont

les plus fortunés et la classe moyenne, tandis que les moins bien nantis continueront à se battre, cette fois contre la TPS.»

Multiplication des jouets

Ceux qui pourront se le permettre se lanceront dans l'achat de jouets pour adultes, par exemple les jeeps et autres véhicules à traction sur quatre roues ou véhicules tout-terrain.

Les jeeps et bicyclettes de montagne ne sont certes pas conçus pour la ville, rappelle M. Thexton. Pourtant, on en vend de plus en plus aux habitants des villes. «Les gens veulent de plus en plus se réaliser, défendre leur liberté. Or, une jeep est un symbole de liberté qui vous donne le sentiment de mieux contrôler votre vie, vos loisirs.»

«Les fabricants de véhicules tout-terrain et de 4x4 ne s'en vantent pas, mais leurs ventes ont connu une croissance considérable ces dernières années, explique-t-il, parce que d'aucun connaît une ou plusieurs connaissances qui a fait l'acquisition d'un tel véhicule et qu'il n'a pu résister au désir de suivre leur exemple.»

Lorsqu'ils ne bénéficieront pas du confort du foyer, de plus en plus de Canadiens se garderont du monde extérieur à l'abri d'un domicile secondaire.

M. Thexton, dont la compagnie a rédigé une liste de 66 produits et occupations qui gagneront en popula-

rité durant les années 90, croit que la vente de condos dans les centres de ski et autres centres de villégiature connaîtra une forte croissance, parce que les gens désirent retraiter, pour le week-end, dans «un domicile secondaire, un endroit où s'évader, où se retrancher de la réalité quotidienne».

De plus en plus de Canadiens se détendront en faisant du jardinage, en entretenant un potager; les gens des villes aménageront amoureusement de minuscules jardins et potagers sur leurs balcons et patios.

Les voyages demeureront un des médicaments les plus appréciés parmi ceux qui désirent se libérer du stress. Les futurologues, tel M. Trevor Boggie, de Vancouver, croient que les gens prendront plus souvent de courtes vacances, espaceront celles-ci plutôt que de profiter de longues vacances une seule fois dans l'année.

«Les familles à deux revenus étant toujours plus nombreuses, il est de plus en plus difficile d'organiser de longues vacances pour la famille réunie. Le stress de la vie urbaine est tel, de nos jours, que les gens voudront se libérer plus d'une fois par année», confirme David Redekop, directeur de l'Institut canadien de recherche en tourisme, un organisme mis sur pied par la Conférence Board.

«Ce n'est très enthousiasmant de prendre deux ou trois semaines de vacances puis d'envisager de retourner au travail pour une période ininterrompue de 50 semaines.»

POUR VOS SOUVENIRS

JVC
VHS-C



GR60

- Zoom 8x1
- CCD
- Revue rapide
- Valise incluse

PRIX TÉLÉ-SON
\$1499⁹⁵

HITACHI
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

CAMÉRA ET VIDÉO

2 EN 1



VHS MOVIE 3100

- VHS
- Zoom 6 x 1
- Focus automatique
- MOS 3/8"
- Macrophotographie

PRIX TÉLÉ-SON
\$1299⁹⁵

HITACHI
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

VM-C34
VHS-C



PRIX TÉLÉ-SON
\$1299⁹⁵

- MOS
- Super automatique
- Zoom 8x1
- 380 lignes
- Index

JVC
VHS-C

GRA 30



PRIX TÉLÉ-SON
\$999⁹⁵

- auto focus
- tête d'effacement volante
- zoom 6x1
- 1.1 kg
- haute résolution
- zoom électrique

Télé-Son

Les photos peuvent différer des modèles en magasin.

C'EST LA PLACE Des gens de chez nous

TECHNICIEN SUR PLACE

LOCATION D'ÉCRANS GÉANTS

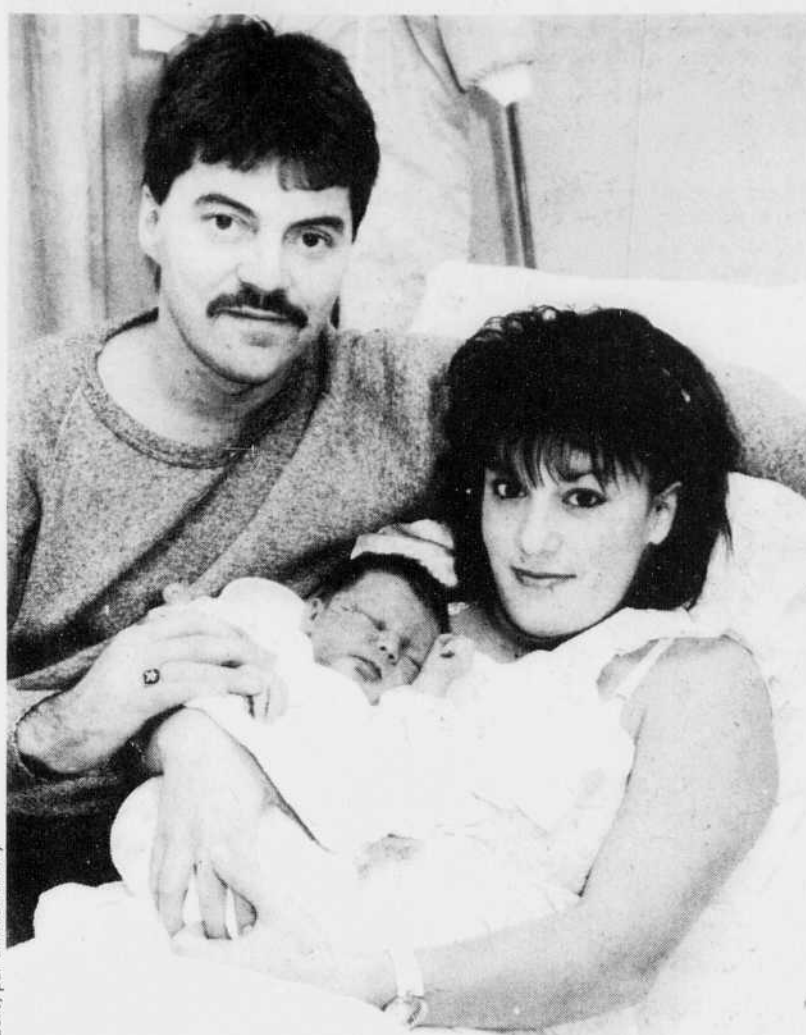
- ▶ Sherbrooke
2234 King Ouest
822-3344
566-8744
- ▶ Drummondville
252 St-Jean
(819) 477-1316
- ▶ Services:
Place Wellington
566-8929

Les secrets mal gardés...

Jean-Paul Ricard



CLIN D'OEIL



C'est un beau cadeau de Noël qu'ont reçu Jean Boucher et Jocelyne Landry alors que leur fils Kaven est né le 25 décembre, au CHUS. Félicitations aux parents et bienvenue au nouveau-né.

si ce service est gratuit, on a quand même vu plusieurs automobilistes pris en défaut à conduire en état d'ébriété et pire encore, on a déploré dans la région au moins trois accidents mortels où un des automobilistes impliqués aurait conduit alors qu'il était sous l'effet de l'alcool...

JEAN-PAUL et **RÉAL BOLDUC** sont également des hôtes modèles. Non seulement ils font bien manger et bien boire leurs invités, mais ils les gardent également à coucher... en leur réservant une chambre sur place, au Motel La Marquise.

MICHEL GRENIER et **MAURICE RICARD** ont appris à ne pas sous-estimer les talents de **SUZANNE RICARD** au billard, puisqu'elle a réussi un «coup par la bande» digne des grands maîtres, pour leur infliger la défaite. Elle semble de connivence avec le diable, puisque c'est à l'aide du «diable» qu'elle a réussi ce coup formidable...

Maintenant que **MARIE-CLAIRE REID** est rentrée à la maison, après de brèves vacances passées dans

la région du Lac St-Jean, sa mère **CAROLE GILBERT** pourra enfin reprendre son souffle. Durant les vacances des Fêtes, Carole a passé le plus clair de son temps à répondre aux nombreux appels téléphoniques destinés à sa fille...

En guise de cadeau de Noël, **NI-COLE LECLERC** a prêté sa maison à son fils **SYLVAIN «Bibi» BOISVERT** afin qu'en son absence, il puisse recevoir ses amis pour le party de Noël. La seule condition, c'est que

Sylvain devait faire le ménage au lendemain de Noël. C'est ce qu'il a fait, mais il a eu beaucoup de mal à laver le plancher puisqu'il a utilisé de la cire liquide. Le parquet est devenu collant et sale. Sylvain comprenait mal que le plancher ne soit pas devenu aussi brillant que celui illustré sur la bouteille de cire. Nicole pourra faire reprendre le travail par une firme spécialisée dans les grands travaux de nettoyage et pour payer la facture elle pourra vendre toutes les bouteilles vides que Sylvain et ses amis ont laissées sur place...

BILLET

Le boxing day

Mais non, je n'ai pas l'intention de parler de boxe, mais bien du lendemain de Noël, qu'on appelle aussi le boxing day. Il faut aller magasiner en ce 26 décembre pour deviner l'origine de ce nom...

D'un bout à l'autre du Canada, à l'exception de l'Ontario, les marchands ont fait des affaires d'or en ce 26 décembre et ce même en vendant leurs marchandises à rabais. Partout, on pouvait se procurer de la marchandise à la moitié du prix inscrit avant Noël. A tel point que c'est brillant de la part des gens qui attendent au premier janvier ou même à la Fête des Rois pour faire le dépouillement de l'arbre de Noël.

En Ontario par contre, les marchands qui ont osé ouvrir les portes de leur commerce, en ce 26 décembre, ont été mis à l'amende. 1500 \$ minimum, comme dirait Roland «Hi-Ha» Tremblay... Et il y en a qui vont encore prétendre que les Canadiens vivent dans un pays libre.

Chez nous par contre, les commerçants ont fait de bonnes affaires. Le plus gros défi en ce 26 décembre était de trouver une place de stationnement près d'un centre commercial. Pas facile...

Puis, deuxième défi, réussir à se faufiler à l'intérieur du magasin et à trouver un panier pour transporter les paquets.

C'est l'endroit rêvé pour les vicieux qui aiment se frôler, car ça frotte de partout.

Personnellement, je n'ai jamais aimé la cohue et je préfère m'éloigner des foules. C'est peut-être l'agoraphobie... Sans doute que ça remonte à l'époque où j'étais commis au Miracle Mart. Il y a de ça plus d'une vingtaine d'années, avant l'avènement du Carrefour de l'Estrie et des Galeries Quatre-Saisons. Le 26 décembre la foule se pressait devant les portes du magasin et dès l'ouverture les clients couraient dans le magasin afin d'être les premiers rendus au comptoir et d'avoir ainsi le meilleur choix. Un vrai stampede. Les commis apeurés couraient se cacher dans l'entrepôt...

Cette année, j'ai pris mon courage à deux mains et je suis allé magasiner en ce lendemain de Noël. J'en suis encore tout courbaturé. Je me suis rendu dans un magasin où les bottes d'hiver étaient réduites à moitié prix. Après avoir trouvé une paire de bottes à mon goût, j'ai attendu une dizaine de minutes avant de trouver une chaise libre pour essayer mes bottes. Puis, satisfait d'avoir trouvé pareille aubaine, j'ai vainement tenté de retrouver mes bottillons... ceux que je venais d'enlever pour essayer les bottes. De beaux bottillons presque neufs qu'un autre client a également trouvé de son goût puisqu'il a décidé de les acheter. Heureusement, je venais de trouver des bottes à mon point et, après être passé à la caisse, je n'ai pas eu à quitter le magasin pieds nus...

En passant, je m'excuse auprès du petit bonhomme à qui j'ai failli crever un oeil avec le coin d'une des boîtes que je portais en passant à la caisse. Il se reconnaîtra sûrement car, ce matin, il doit avoir un superbe oeil au beurre noir. C'est pour ça que le 26 décembre s'appelle le boxing day...

RENAUD DUQUETTE a trouvé une façon originale de laver sa voiture, à l'intérieur comme à l'extérieur, sans que ça coûte trop cher. Il suffit de laisser ouvertes les vitres des portières en entrant la voiture dans le lave-auto...

ANDRÉ CROTEAU, le directeur du service de l'informatique à l'Université de Sherbrooke, s'est donné beaucoup de mal à couper la bûche de Noël, à l'occasion du party des employés de son bureau. On ne lui avait pas dit qu'il s'agissait d'une vraie bûche recouverte de crème. On ne sait pas encore s'il l'a trouvée drôle...

A la Clinique Vétérinaire de Sherbrooke, on a trouvé un talent caché alors que **ROLLANDE GLAUDE** a fait une imitation très réussie d'un pêcheur de homard gaspésien alors qu'elle a présenté son cadeau au docteur **YVES THIBEAULT**. Elle voulait ainsi lui rappeler ses origines gaspésiennes, de Saint-Octave des Mé-tis...

En donnant un coup de main aux bénévoles de l'Opération Nez Rouge, je me suis rendu compte que **YVES AQUIN** est moins bon imitateur que **YVES ARGUIN**... Les gags du premier étaient plus drôles que celles du second...

En agissant comme conducteur pour l'Opération Nez Rouge, **JACQUES LEMIEUX** était au comble du bonheur, alors qu'il est s'est rendu à North Hatley chercher un bénéficiaire qui, comme lui, était un adepte de musique classique. Sur le chemin du retour, ils n'ont pas échangé le moindre mot, trop occupés qu'ils étaient à écouter l'interprétation du Magnificat...

J'en profite pour féliciter tous ceux et celles qui ont eu la sagesse de faire appel aux services offerts par l'OPÉRATION NEZ ROUGE, avant Noël. Malheureusement, même

La comédie humaine

Rosaire a commencé à fêter de bonne heure le 24 décembre et il est passablement éméché quand il assiste à la messe de minuit. Ce qui ne l'empêche pas de chanter de bon coeur alors que tout le monde chante le «Minuit Chrétien».

Rosaire a quand même du mal à lire les paroles, sauf le mot «LEON» qui est écrit en lettres majuscules.

Il chante à pleins poumons «LEON, LEON», quand son épouse, furieuse, lui applique un coup de coude dans les côtes. Rosaire se rend alors compte de son erreur. Il tourne sa feuille de musique de bord et continue à chanter «NOEL, NOEL. Voici le rédempteur...»

Super-Vente

Santana

AU PRIX DU MANUFACTURIER

À VOUS D'EN PROFITER

BOTTES DE NYLON POUR DAMES
À partir de

29⁹⁹
Rég. 50.00

BOTTES DE CUIR pour dames
À partir de

39⁹⁹
Rég. 80.00

BOTTES DE CUIR pour hommes
Spécial

49⁹⁹
Rég. 75.00

SOULIERS pour hommes et femmes
À partir de

29⁹⁹
Rég. 50.00

PLUSIEURS ÉCHANTILLONS DE BOTTES ET SOULIERS
À partir de

14⁹⁹

POURQUOI MAGASINER AILLEURS SANTANA EST LE No 1 EN ESTRIE ET DANS TOUT LE CANADA.

Pour être bien chaussé cet hiver, faites confiance à

326, boul. Industriel
Sherbrooke
562-2454

AU PRIX DU MANUFACTURIER

10 Principale ouest
Magog
847-2424

Agro-alimentaire

En l'an 2000

Il ne restera plus rien de l'aspect traditionnel de l'exploitation agricole

Glenn CHEATER

(PC)

D'ici la fin des années 90, l'agriculteur canadien typique pourrait posséder un doctorat en biochimie, toucher un revenu annuel de 150 000 \$ et être... une femme.

Non pas que vous puissiez miser votre chemise sans risque sur ce scénario. Il est par contre évident que l'exploitation agricole que l'on connaissait dans les années 40 ne sera tout simplement plus comparable à celle que nous connaissons dans dix ans.

Au cours de la présente décennie, les temps difficiles ont forcé un grand nombre de femmes à s'associer à leurs époux, sur la ferme, ou à occuper un emploi à l'extérieur.

Les fermiers ont également commencé à remettre en question la pertinence des pesticides, herbicides, fertilisants et produits chimiques de toutes sortes, s'inquiétant, en premier lieu, de leur impact sur la santé et l'environnement et, surtout, de leur coût toujours plus élevé. Les seuls pesticides, au Canada, qui ont coûté 42 millions \$ en 1970, ont obligé les

agriculteurs à déboursier 700 millions \$ en 1986.

Une carrière

M. Orsak, à 34 ans, est très engagé dans divers organismes d'entraide et est un des directeurs de la Winnipeg Commodity Exchange. Il a adopté la vocation agricole en 1977. Il croit toutefois qu'il aurait peut-être adopté un autre métier, eût-il su, à l'époque, les difficultés économiques qu'il aurait à rencontrer.

A l'exemple de nombreux jeunes agriculteurs de la fin des années 70, il avait été berné par les spécialistes qui assuraient les fermiers qu'un avenir brillant les attendait et qu'ils connaîtraient une prospérité sans égal.

Le climat économique a fait mentir ces prédictions. De 1979 à 1988, le revenu brut des agriculteurs a grimpé de 51 pour cent alors que le coût de la vie a presque doublé. Sans une aide financière massive du gouvernement, la hausse des revenus n'aurait été que de 38 pour cent durant cette même période.

Les céréales

Par contre, le prix des denrées, surtout des principales productions

céréalières canadiennes, a connu un sort inverse.

A la fin des années 70, les agriculteurs, encouragés par les quelque 10 \$ qu'ils percevaient pour un boisseau de blé, ont investi beaucoup dans les terres arables.

En 1987, toutefois, le prix du blé était tombé à 3,50 \$ le boisseau, le plus bas, inflation confondue, depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Les prix à la baisse, les taux d'intérêt élevés et la sécheresse omniprésente ont transformé les fermiers en dépendants des programmes de subventions.

Les difficultés économiques ont empêché beaucoup de producteurs de moderniser leurs installations mais, en règle générale, les fermes ont connu une évolution assez profonde au cours de la dernière décennie.

Ces exploitations sont plus vastes et sont dirigées de façon beaucoup plus sophistiquée. Les fermiers peuvent aujourd'hui équiper leur tracteur d'un radar et autres gadgets qui, branchés sur un ordinateur, le tiennent informé constamment de l'efficacité de sa machinerie au chapitre de la consommation de carburant, de l'usure de diverses pièces et de la profondeur de ses sillons. L'ordinateur et le photocopieur sont devenus des outils indispensables dans beaucoup d'exploitations.

ont été évacués lorsqu'un entrepôt contenant 62 produits chimiques différents a brûlé.

M. Piell estime toutefois que l'u-

tilisation prudente de ces substances doit se poursuivre, sinon l'avenir des exploitations agricoles sera mis en danger.

«Nos fermes pourraient être transformées en autant de déserts de broussailles et de mauvaises herbes.»

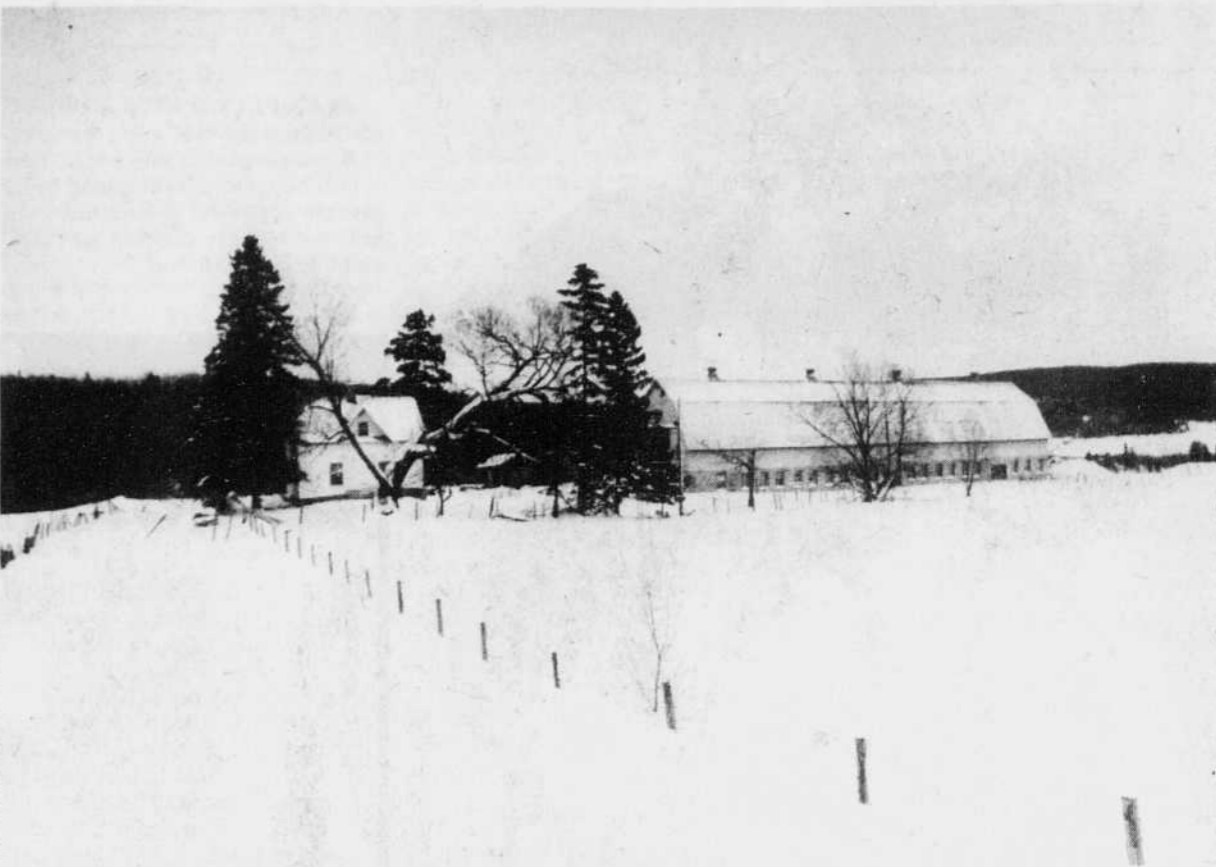


Photo La Tribune par Stéphanie Lemire

L'agriculture de demain, celle de l'an 2000, est à nos portes; dans dix ans, elle ne ressemblera en rien à l'agriculture des années 40.

LE MONDE AGRICOLE

Une récente étude sur les habitudes comptables de 2000 agriculteurs de l'Ontario a révélé que la plupart conservent un minimum de documents comptables. Selon les analystes responsables, un sur cinq toutefois, a des dossiers contenant un nombre insuffisant de données nécessaires à l'évaluation financière d'une entreprise. Voici d'autres résultats de l'étude: 42 pour cent des agriculteurs préparent des relevés de revenus de placements à plus-value; 57 pour cent dressent un bilan et 37 pour cent font des prévisions de rentrées. 69 pour cent comparent leur revenu agricole d'une année sur l'autre mais seulement 38 pour cent comparent leurs niveaux annuels d'avoirs propres.

que les abeilles se servent de 107 moisissures, 81 levures et 39 bactéries pour concocter les grains de pollen dont elles se nourrissent. Elle explique que les abeilles mélangent ces microbes avec le pollen butiné sur les plantes avec des sécrétions semblables à la salive. Entreposé dans des alvéoles de cire dans la ruche, ce mélange fermente pour donner un aliment nourrissant pour les abeilles et très digestible. Selon Mme Gilliam, les abeilles savent exactement dans quelles proportions et dans quel ordre ces microorganismes doivent être ajoutés au pollen pour confectionner les grains de pollen. Elle essaie de découvrir la recette pour qu'éventuellement les apiculteurs puissent fabriquer leurs propres grains de pollen afin d'être en mesure de maintenir leurs ruches en vie en cas de pénurie alimentaire ou de maladie à l'intérieur de celles-ci.

Martha Gilliam, chercheuse de l'université du Dakota du Sud, a découvert

La transformation

M. Orsak croit également qu'on assistera à une multiplication des usines de transformation, à mesure que les agriculteurs voudront diversifier leurs activités et leurs productions.

«Nous produirons les pincesaux en poil de porc plutôt que d'expédier les bêtes sur pied», croit-il.

Il prévoit assister aussi à une invasion de spécialistes qui seront chargés de tester les sols et d'analyser les problèmes de productivité de chacun. Le coût élevé des semences, des fertilisants et des herbicides obligera l'agriculteur des années 90 à consulter des experts avant de mettre ses champs en production.

Les produits chimiques

M. Piell est un partisan avoué de l'utilisation de produits chimiques dans une ville qui a d'autre part toutes les raisons de craindre ces substances. En mai 1986, en effet, la majorité des 750 citoyens de Canning

Les lentilles de contact roses pour poussins vont-elles révolutionner l'aviculture?

Wellesley, Massachusetts (APF)

Lentilles de contact roses pour poussins: ce produit qui peut prêter à sourire est vendu par un entrepreneur de Wellesley (Massachusetts) qui estime qu'il va révolutionner l'aviculture.

M. Randall Wise avait une excellente affaire de programmation informatique, mais il l'a vendue pour se lancer dans ce créneau un peu incertain. Mais, les résultats semblent au rendez-vous et sa compagnie Ani-

malens Inc a déjà «équipé» 100 000 poussins et croît rapidement.

Selon M. Wise, les poussins portant ces lentilles roses se révèlent beaucoup moins batailleurs que les autres. Résultat: ils ont besoin de moins de nourriture et ceux qui deviennent des poules passent plus de temps à pondre. Comme les lentilles ne valent que 20 cents la paire et qu'elles durent à vie, l'économie réalisée se chiffrait à 50 cents par an et par poussin et à 2,5 cents par douzaine d'oeufs pondue. La pose est l'affaire d'un instant.

L'entrepreneur réalise ainsi le projet de son père, qui s'était lancé dans cette affaire après avoir entendu dire que les poussins ayant la cataracte avaient un comportement plus «intéressant» que les autres. Mais au début des années 60, la technologie indispensable n'existait pas encore et M. Wise père ne réussit qu'à aveugler ses cobayes.

Son fils lui-même n'a mis au point le produit qu'après plus de deux ans d'essais. «Les expérimentations sont derrière nous, je suis confiant que 1990 sera l'année du succès», déclare-t-il.

LES EQUIPEMENTS VEILLEUX INC.
 Vente - Pièces - Service
 9, rue Queen, Lennoxville, 564-8850

AU CENTRE DE RENOVATION DUBREUIL INC.

Division des poêles et foyers au 1151, RUE KING EST, SHERBROOKE

**TOUT UN CHOIX DE CADEAUX POUR LE TEMPS DES FETES!
 CE N'EST PAS UN PROBLEME.**

SELKIRK METALBESTOS



FOYERS AVEC RÉCUPÉRATEUR DE CHALEUR A PRIX ULTRA SPECIAL

Pour votre foyer
CHEMINÉE PRÉFABRIQUÉE
 2100 degrés

30%

DE REDUCTION sur les diamètres 6", 7" et 8" Sur quantités en stock seulement.

VENTE ET INSTALLATION PAR DES EXPERTS

821-2334

JUSQU'À 20% DE REDUCTION sur tous les accessoires et outils de foyer en magasin

<p>Ens. d'outils</p> 	<p>Contrôle à vitesse variable</p> 	<p>Ventilateur mural</p> 	<p>Briquet au gaz propane</p> 
<p>Chaudière à cendre GSW</p> 	<p>Thermomètre</p> 	<p>Gants</p> 	<p>Ancienne chaudière à charbon GSW</p> 



Elmira Stove Works

Modèle 900 sur piedestal en SUPER SPECIAL

BARON #1880 SPECIAL

\$495



Noël en pyjama



Noël doux, moelleux, Noël en pyjama... Et pourquoi pas! Qu'on réveille les enfants pour le réveillon ou qu'on attende au matin du 25 décembre, il est toujours agréable de faire le dépouillement de l'arbre dans de beaux et confortables ensembles de nuit.

Et même si les pyjamas, déshabillés, peignoirs et pantoufles ne sont pas toujours les tenues choisies pour l'événement, il y a de fortes chances pour qu'on les retrouve à l'intérieur des paquets. Pour une telle occasion, laissez donc les tristes pyjamas sortis tout droit du quotidien. Pensez plutôt luxe, fantaisie et autres raffinements, pour adultes seulement...

La ratine, les tricots de coton et la flanelle sont toujours très appréciés par les grands comme par les petits. Au sortir du lit ou du bain, quel délice! Avant de choisir la grandeur du vêtement, informez-vous auprès de l'employé(e) si le tissu est pré-rétréci ou non. Cela vous évitera de mauvaises surprises!

La soie, la dentelle et le polyester à l'allure soyeuse ont eux aussi leurs adeptes, que l'on parle vêtements de nuit ou dessous délicats. Si vous hésitez à les acheter en soie à cause des difficultés d'entretien, oubliez vos craintes car les manufacturiers eux-mêmes vous conseillent de les faire nettoyer à sec les deux ou trois premières fois pour leur donner de la tenue mais, par la suite, de les laver à la main ou à la machine au cycle délicat.

Nous passons en moyenne le tiers de notre vie au lit en plus de toutes les soirées devant la télévision et les matinées de congé dans nos pantoufles, en pyjama et en robe de chambre. Rien d'étonnant donc à ce qu'on aime les offrir et les recevoir en cadeau!

Nous vous souhaitons un très joyeux Noël! ●



École
Agence
Louise
Cloutier

371-1634

Coordination: Danielle Beaulieu et Marie Villeneuve
Texte: Marie Villeneuve
Mannequins: Guillaume, Marc-André et Maude Beaulieu-Lahaie, Lissa Héon, Louise Konrad, Guy Leblanc
Maquillage: Sylvie Désilets de Esthétique Frimousse, Maxi-Centre
Coiffure: Suzanne Crevier de Coiffure Maximum, Maxi-Centre TRO
Photos: Gilles Roux des Ateliers photographiques
Laboratoire: Photo Continental



Soirée intime près du feu: Louise, dans un déshabillé en polyester façon soie, se voit déjà dans son combiné-slip noir orné de dentelle. Guy, lui, a reçu une petite trousse de toilette. Il porte un pyjama unisexe en soie, tout comme le peignoir blanc à petits pois noirs.



Chut! Les parents dorment encore! Lissa et Marc-André, qui ont toujours trop chaud, aiment les ensembles camisoles et boxeurs en tricot de coton, conventionnel pour lui, fantaisie pour elle. Maude et Guillaume, plus frileux, préfèrent les combinaisons en coton gaufré pour elle et flanelle pour lui avec bord-côte au cou, aux poignets et aux chevilles.

Ah! Le confort de la ratine! Louise et Guy ont choisi pour eux des peignoirs unisexes; pour les garçons, des peignoirs aux genoux signés Chalou et pour Lissa, un pyjama à pattes rayé au col, aux poignets, à la taille et aux empeignes.

Conseils Beauté

Généralement, ce n'est pas pendant les Fêtes qu'on use les pyjamas, au contraire! Pour avoir les yeux moins gonflés après une nuit blanche, étendez-vous quelques minutes avec des compresses d'eau froide sur les yeux. Profitez-en donc pour vous faire un masque éclaircissant. Surtout, ne présentez pas votre visage à l'eau chaude de la douche! Cela ferait qu'empirer les choses.

Pour cacher les cernes, appliquez le masque-terne A PARTIR DE LA NAISSANCE DU NEZ pour finir sur les cernes. Un peu de poudre folle (de riz) fixera votre maquillage, lui redonnera de l'éclat et égalisera un teint brouillé.

Découvrez chaque semaine
dans votre quotidien

La Tribune

ce monde de création et de fantaisie qu'est la

Mode

National

Décès d'une ex-première dame du Canada

Maryon Pearson a supporté la vie publique grâce à son humour

TORONTO (PC)

Un humour émaillé de sarcasmes aura souvent permis à Maryon Pearson de supporter la vie publique, elle qui rêvait tant de vivre à l'écart de la politique.

La veuve de l'ancien premier ministre canadien Lester B. Pearson a finalement connu la vraie tranquillité, lorsqu'elle a été admise à l'hôpital Reine Elizabeth de Toronto, il y a sept ans.

Mme Pearson y est décédée mardi à l'âge de 88 ans. «Elle était indisposée depuis un certain temps, mais elle n'a pas souffert», a déclaré son fils Geoffrey.

«Elle n'était pas vraiment malade, elle est tout simplement morte de vieillesse».

Mme Pearson est décédée la veille du 17^{ième} anniversaire de la mort de son mari. Elle laisse dans le deuil son fils Geoffrey et sa fille Patricia.

Aucune disposition n'a été annoncée dans l'immédiat pour les funérailles.

Généralement perçue comme une femme timide, au sourire peu expressif, et effacée derrière son mari, Maryon Pearson prenait souvent ses amis par surprise lorsqu'elle laissait échapper une expression de son cru qui laissait aucun doute sur ses goûts personnels et la politique.

Lorsqu'en 1965 au cours de la quatrième campagne électorale de son mari qui était à l'époque leader du parti libéral on lui demande «ça vous plaît?». Un simple «non» résume tous ses sentiments.

Elle épouse son professeur

Maryon Pearson, née Maryon Elspeth Moody, est née le 13 décembre 1901 à Winnipeg. Son père était médecin. A l'âge de 17 ans, elle s'inscrit au programme en arts au collège Victoria de Toronto où elle suit entre autres un cours d'histoire offert par un jeune professeur nouvellement arrivé d'Oxford. Elle l'épouse l'année suivante.

Lester Pearson a lancé une fois à la blague qu'elle l'avait épousé pour obtenir sa note de passage à l'issue de dernière années de collège. «Elle l'a obtenu ce diplôme, mais comment a-t-elle pu traverser les 40 dernières années, je ne le saurais jamais», devait-il ajouter alors qu'il faisait son éloge pour l'appui qu'elle lui a témoigné, tout au cours de ses tumultueuses années en politique.

Lester Pearson était marié depuis trois ans seulement lorsqu'il est entré au service des Affaires extérieures. Il a accédé au poste d'ambassadeur aux Nations Unies en 1945 et de ministre des Affaires extérieures en 1948. En



Maryon Pearson, assise sous une photo de son défunt mari Lester B. Pearson, premier ministre du Canada de 1963 à 1968. La photo date de 1973. Mme Pearson est décédée mardi, à l'âge de 88 ans.

1957, il devient le premier et seul Canadien à se mériter le Prix Nobel de la Paix pour avoir contribué à la création des Forces de paix pendant le conflit dans la région du canal de Suez. L'année suivante, il succède à Louis St-Laurent à la direction du parti libéral. Elu premier ministre en 1963, il demeura au pouvoir jusqu'à sa retraite en 1968. Il est décédé des suites d'un cancer le 27 décembre 1972 à l'âge de 75 ans.

ryon Pearson rêvait du jour où elle pourrait librement aller flâner dans un magasin sans être reconnue ou recevoir un traitement de faveur. Plusieurs années après avoir quitté la vie publique, les gens continuaient de la reconnaître.

Elle s'est avoué surprise de l'at-

tention qu'on lui accordait. «C'est bizarre, ça ne me déplaît pas», a-t-elle reconnu.

Sa franchise et son sens de l'humour se manifestaient aux moments les plus imprévus. Un jour où elle accompagnait son mari aux festivités du Klondike à Edmonton, elle lui demande devant les applaudissements de la foule: «S'ils applaudissent comme cela, pourquoi quelques-uns d'entre eux ne votent-ils pas pour toi?»

Un jour à Toronto où Lester Pearson prononçait un discours, il se tourne vers elle à la fin de sa présentation afin de connaître son avis. «Tu as raté plusieurs belles occasions de te rasseoir», lui lance-t-elle.

Une affection particulière

Il lui est arrivé un jour de déclarer «Derrière chaque grand homme, il y a une femme étonnée».

Mais on pouvait percevoir une

profonde affection entre elle et son mari. Seuls ceux et celles qui les accompagnaient régulièrement en voyages ou leur rendaient visite à la maison en étaient conscients.

Dans le Tome I de ses mémoires (inachevés), Lester Pearson écrit: «Sans son amour et son aide, sa joie de vivre et la sagesse avec laquelle elle acceptait d'assumer plus de la moitié du fardeau de notre association, je n'aurais jamais pu accomplir tout ce qui me permet aujourd'hui de rédiger mes souvenirs».

Après la mort de son mari, Maryon Pearson a vécu paisiblement à Ottawa. Elle a voyagé à l'occasion. Elle est même allée en Chine avant d'aller s'installer à Toronto et d'être admise aux soins chroniques de l'hôpital Reine Elizabeth.

De son mari, elle confia à un journaliste: «C'est l'homme le plus amusant que j'ai connu».

L'identité d'un accusé de crime devrait-elle être gardée secrète jusqu'au verdict de culpabilité?

Winnipeg (PC)

L'identité d'un individu accusé de crime ne devrait pas être publiée tant qu'il n'as pas été reconnu coupable. Telle est la suggestion formulée par Me Rocky Pollack, un avocat bien connu de Vancouver.

«Une personnes est présumée innocente tant que sa culpabilité n'a été prouvée, n'est-ce pas? C'est pourquoi il est raisonnable d'assumer que son identité devrait être protégée».

Maitre Pollack estime la publicité qui entoure une cause laisse des séquelles émotionnelles chez le client reconnu non coupable. «Mes clients

me demandent «Si je suis innocent, pourquoi ce sentiment de culpabilité?»

«Ils voient leur nom apparaître dans les journaux, à la télévision, partout».

Maitre Pollack a l'intention de livrer une communication officielle à ce sujet à l'occasion du prochain congrès du Barreau canadien.

L'inspecteur Dennis Davill de la police de Winnipeg admet que la publicité entourant une mise en accusation puisse parfois plonger un individu dans l'embarras. Mais pour lui, cela fait partie du système judiciaire. «Lorsqu'un individu est inculpé, c'est un fait public», affirme-t-il.

Hydro-Québec achète et revend simultanément de l'électricité

Montréal (PC)

Hydro-Québec tire parti de l'interconnection instantanée des réseaux avec les territoires voisins comme l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Angleterre, pour acheter et vendre simultanément de l'électricité, profitant des écarts de prix pour réaliser des bénéfices, une fois assurés ses propres besoins.

«L'interconnection des réseaux le permet, et tous les producteurs font de même. Hydro-Québec peut d'ailleurs acheter de l'électricité américaine et la revendre aux Américains eux-mêmes, d'un Etat à un autre. Un peu comme à la Bourse, sur le «spot market», a expliqué hier un porte-parole de la compagnie, M. Jean-Marc Dessureault.

La pratique est courante. Ainsi, hier, Hydro-Québec était dans une situation de surplus, la pointe ayant été

plus faible que prévu. Elle a donc vendu un bloc d'environ 727 mégawatts au Vermont, au réseau NEPOOL de la Nouvelle-Angleterre et au Nouveau-Brunswick, tandis qu'elle achetait quelque 207 MW de l'Etat de New York et d'un producteur québécois indépendant.

En effet, Hydro avait prévu une consommation de pointe de 25 600 mégawatts hier, mais vers 16h00 la demande n'atteignait que 23 800 MW, assurant une généreuse réserve de 3386 MW en cas d'urgence.

Les pannes signalées mardi dans la région de Richmond et en amont, le long de l'Autoroute 55 — une ligne de transport renversée par le vent — et dans la région de Valleyfield, ont été rétablies. Celles-ci avaient temporairement privé d'électricité près de 8000 abonnés.

Mais on signalait hier dans la région Saint-Laurent, qui englobe Montréal, cinq pannes mineures ayant affecté 150 clients.

L'Ordre national du Québec à 25 personnalités québécoises

Québec (PC)

Vingt-cinq personnalités québécoises recevront des mains du premier ministre Bourassa l'Ordre national du Québec au cours d'une cérémonie au Salon rouge le 18 janvier prochain.

Quatre seront faits Grand officier de l'Ordre: MM. Jean Campeau, président directeur général de la caisse de dépôt et de placement, Maxwell Cummings, mécène de Montréal, l'abbé Clément Morin, musicien et professeur en chant grégorien, et Mme Simone David-Raymond, fondatrice de l'hôpital Marie-Enfant, de Montréal.

Seront reçus Officier de l'Ordre: M. Laurent Beaudoin, président chez Bombardier, Louis Berlinguet, directeur général de l'institut de recherche en santé et sécurité au travail, David Culver, ancien pdg à Alcan, Léon Dion, politologue, Jean-Ethier Blais, écrivain, Jean Pelletier, ancien maire de Québec, Clermont Pépin, pianiste compositeur et directeur du

conservatoire de musique de Montréal, et Mme Antonine Maillet, écrivain.

Parmi ceux qui seront faits Chevaliers de l'Ordre: Denys Arcand, cinéaste, Dr Jean-Louis Bonenfant, Guy Bouillon, professeur et écrivain, Antoine Désilets, photographe, Naim Kattan, journaliste et écrivain, Claude Lavoie, organiste, Fernand Lindsay, directeur artistique du festival de Lanaudière, Fernand Nault, chorégraphe.

STEINBERG

CORRECTION

En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, nous ne pouvons pas vous offrir les raisins rouges Empereur, les poivrons rouges ou oranges ni les tomates cerises annoncées en page 2 et 3 de notre circulaire en vigueur jusqu'au 30 décembre.

Nous nous excusons de tout inconvénient causé à notre clientèle. 9310

A la recherche de l'intimité

A l'époque où elle était la femme du premier ministre du Canada, Ma-

FAMOUS PLAYERS

WE'RE NO ANGELS

PRIEZ POUR NOUS

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

A PARAMOUNT PICTURE

AUCUN LAISSEZ-PASSER

Carrefour de l'ESTRIE

3050 BOUL. PORTLAND 565 0366

5h00 - 9h20

LA PETITE SIRÈNE

© The Walt Disney Company

AUCUN LAISSEZ-PASSER

Carrefour de l'ESTRIE

3050 BOUL. PORTLAND 565 0366

1h, 3h, 5h, 7h, 9h

DÉ QUOI J'ME MÊLE

1h, 3h10, 5h15, 7h20, 9h30

Carrefour de l'ESTRIE

3050 BOUL. PORTLAND 565 0366

FANNY LAUZIEH

1h, 4h05, 7h15, 9h34

Carrefour de l'ESTRIE

3050 BOUL. PORTLAND 565 0366

J.A. Robert

Fourrure

DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS

VENTE D'HIVER 1990

VISON NATUREL
2495\$ et 2995\$ ET PLUS

CHAT SAUVAGE
1795\$ ET PLUS

CASTOR NATUREL
1695\$ ET PLUS

DES PRIX IMBATTABLES sans compromis DE QUALITÉ!

aussi: PELISSE JAQUETTE RAT MUSQUÉ au prix d'après Fêtes

1084, RUE KING OUEST SHERBROOKE

562-4006

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 15 FÉVRIER

Merci

à notre clientèle pour son encouragement.

NOS MEILLEURS VOEUX

ALUMINIUM LUC FAUTEUX inc.

Spécialiste en revêtements

ENTREPRENEUR

- ALUMINIUM
- VINYLE
- ACIER COMMERCIAL
- GOUTTIÈRES
- RAMPES
- PORTES
- FENÊTRES
- AUVENTS

VENTE - INSTALLATION - SERVICE

SOLARIUM SHERBROOKE INC.

Solarium en montre à nos locaux.

Consultez votre intérieur

Fabriqué sur mesures selon vos exigences. Verre teinté ou non, verre énergétique.

3665, rue King est Fleurimont (Québec) J1H 5H2 (819) 821-2109